

S O M M A I R E

1	INTRODUCTION	1
2	DIRECTION DES AMENAGEMENTS HYDRAULIQUES (DAH).....	4
	2.1 Généralités	4
	2.2 Service des Etudes Techniques	4
	2.3 Service de Suivi des Travaux et Marchés	7
	2.4 Service Gestion du Réseau Hydraulique	8
3	CENTRE DES TRAVAUX NIONO	10
	3.1 Introduction	10
	3.2 Cellule Administrative et Financière	10
	3.3 Unité Entretien et Travaux	11
	3.3.1 Généralités	11
	3.3.2 Entretien du réseau	11
	3.3.3 Travaux d'assainissement de la ville de Niono. 11	
	3.3.4 Réaménagement de Niono	11
	3.3.5 Réaménagement et Entretien Kokry	15
	3.3.6 Gros Entretiens Molodo	15
	3.4 Unité Entretien Bâtiments	19
	3.5 Unité Maintenance	19
	3.5.1 Atelier Engins	19
	3.5.2 Garage Auto	20
	3.5.3 Atelier Forge	20
	3.6 Unité Exploitation	20
	3.7 Unité Energie	21
4	ATELIER D'ASSEMBLAGE DE MATERIEL AGRICOLE (AAMA)	22
	4.1 Introduction	22
	4.2 Section Production	22
	4.3 Section Service Après Vente et Suivi Technique	24
	4.3.1 Batteuse	24
	4.3.2 Introduction Batteuse Twinfan en combinaison avec le motoculteur Thaïlandais	27
	4.3.3 Des nouveaux matériels	28
	4.3.4 Action décorticage	29
	4.3.5 Formations	29
	4.3.6 Action Baguinéda	29
	4.4 Action Forgeron	30
	4.4.1 Objectifs	30
	4.4.2 Rôle des forgerons	30
	4.4.3 Formation	30
	4.4.4 Installations	31
	4.4.5 Production des Forgerons	31
	4.5 Situation Financière	32

5	FERME DE MULTIPLICATION DE SEMENCE (FMS)	34
5.1	Introduction	34
5.2	Programme Semencier	34
5.2.1	Objectifs	34
5.2.2	Siège	34
5.2.3	Ferme	35
5.2.4	Programme Triennal (PT)	39
6	FONDS DE DEVELOPPEMENT VILLAGEOIS (FDV)	42
6.1	Introduction	42
6.2	Cellule Crédit	42
6.2.1	Généralités	42
6.2.2	Octroi de crédits d'intrants	43
6.2.3	Octroi de crédits d'équipement agricole	45
6.2.4	Le Programme de construction de magasins villageois	45
6.2.5	Le programme de boeufs	46
6.2.6	Commercialisation de paddy	46
6.2.7	Crédits à des jeunes diplômés	46
6.2.8	Vente matériel agricole et pièces de rechange	47
6.2.9	Achat, stockage et transport des intrants.....	47
6.2.10	Recouvrement des dettes	47
6.3	Cellule des Etudes Socio-Economiques	48
6.4	Cellule Comptable et Financière	49
6.5	Activités diverses	50
7	CENTRE DE FORMATION (CF)	52
7.1	Introduction	52
7.2	Unité Production Pédagogique	52
7.2.1	Domaines et Thèmes	52
7.2.2	Production	53
7.2.3	Groupes cibles	55
7.2.4	Formateurs	56
7.2.5	Sources de financement	56
7.3	Unité Audio-Visuelle	57
7.4	Unité Logistique	58
7.5	Divers	59
8	MISE EN VALEUR AGRICOLE	60
8.1	Introduction	60
8.2	Vulgarisation Agricole et Liaison Recherche/Développement	60
8.2.1	Vulgarisation agricole Secteur de Niono	60
8.2.2	Vulgarisation agricole Secteur de Kokry	61
8.2.3	Recherche sur les systèmes de production	62
8.2.4	Projet Théâtre	62
8.2.5	Programmes Radio	63

8.3	Alphabétisation Fonctionnelle	63
8.4	Elevage	64
8.4.1	Bottleuse à main	64
8.4.2	Test embouche	64
8.4.3	Pharmacie Vétérinaire Centrale	65
8.5	Femmes et Développement	66
8.5.1	Action décortiqueuse	66
8.5.2	Plan Opération Promotion Féminine	67
8.6	Suivi-Evaluation et Etudes Agro-Socio-Economiques...	67
8.6.1	Suivi-Evaluation	67
8.6.2	Enquêtes Socio-Economiques	68

ANNEXES

1.	Situation du Personnel du Centre de Formation	i
2.	Sommaire des Thèmes - Centre de Formation	ii
3.	Fascicules élaborés et distribués par le CF	iv
4.	Liste des études effectuées par le Volet Socio-Economique durant la période concernée	v

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 2.1	Sondages statistiques agricoles (rendements)	9
Tableau 4.1	Prix des matériels agricoles	23
Tableau 4.2	Réalisations et prévisions matériel agricole..	24
Tableau 4.3	Frais moyens par batteuse	25
Tableau 4.4	Production des forgerons (1990/1991)	31
Tableau 4.5	Recouvrement contrat d'équipement 1ère phase jusqu'au 30 juin 1991	32
Tableau 4.6	Recouvrement amortissement poste de soudure forgeron jusqu'au 30 juin 1991	33
Tableau 5.1	Répartition variétale en 90/91 et 91/92	36
Tableau 5.2	Réalisations en juin 1991	36
Tableau 5.3	Répartition de la production (en Tonnes)	39
Tableau 5.4	Processus de travail de la FMS avec les AV....	41
Tableau 7.1	Domaines d'intervention en J.S	52
Tableau 7.2	Prévisions et réalisations par mois en J.S ...	54
Tableau 7.3	Les groupes cibles	55
Tableau 7.4	Domaines d'intervention des formateurs internes et externes	56
Tableau 7.5	Sources de financement	57
Tableau 7.6	Séminaires	59

1. INTRODUCTION

Les objectifs initiaux du programme ARPON ont été poursuivis dans un contexte nouveau, celui de la décentralisation et l'autonomisation. En fin Juin 1991, les structures suivantes ont été décentralisées ou autonomisées:

- Centre des Travaux de Niono
- Ferme Semencière
- Atelier d'Assemblage de Matériels Agricoles
- Fonds de Développement Villageois
- Centre de Formation
- Zone de Niono

Le Programme ARPON a fortement appuyé l'Office du Niger dans sa nouvelle politique de décentralisation et d'autonomisation par:

- participation à l'élaboration des textes de création et de procédures;
- mise en place de moyens matériels et financiers;
- appui méthodologique et organisationnel aux nouvelles structures;
- organisation et financement de missions d'appui;
- appui à l'informatisation des nouvelles structures;

Pour un schéma cible d'organisation générale, voir figure 1.1).

A l'exception de la Direction des Aménagements Hydrauliques (DAH), de la Direction Mise en Valeur Agricole (DMVA) et du Secteur de Kokry, toutes les activités appuyées par le Programme ARPON sont logées dans des structures autonomes ou décentralisées. Cette nouvelle situation a amené le Programme ARPON à adapter ses actions à la politique de décentralisation et d'autonomisation.

Dans le chapitre 2 nous donnons une description du démarrage de l'Assistance Technique à la Direction des Aménagement Hydrauliques (DAH) à Ségou.

A Niono et Kokry, le programme de réaménagement a été exécuté par le Centre des Travaux de Niono (voir chapitre 3). Le réaménagement a fait l'objet de deux contrats entre le Centre et l'Office du Niger. Un deuxième programme de gros entretiens a été exécuté à Molodo par le Centre qui a signé ici aussi un contrat avec l'Office du Niger. En vue d'une meilleure efficacité, le Centre a bénéficié de l'appui du Programme ARPON dans le domaine de l'informatisation:

- enregistrement des données du chantier
- devis
- facturation
- salaires
- budget et suivi budgétaire

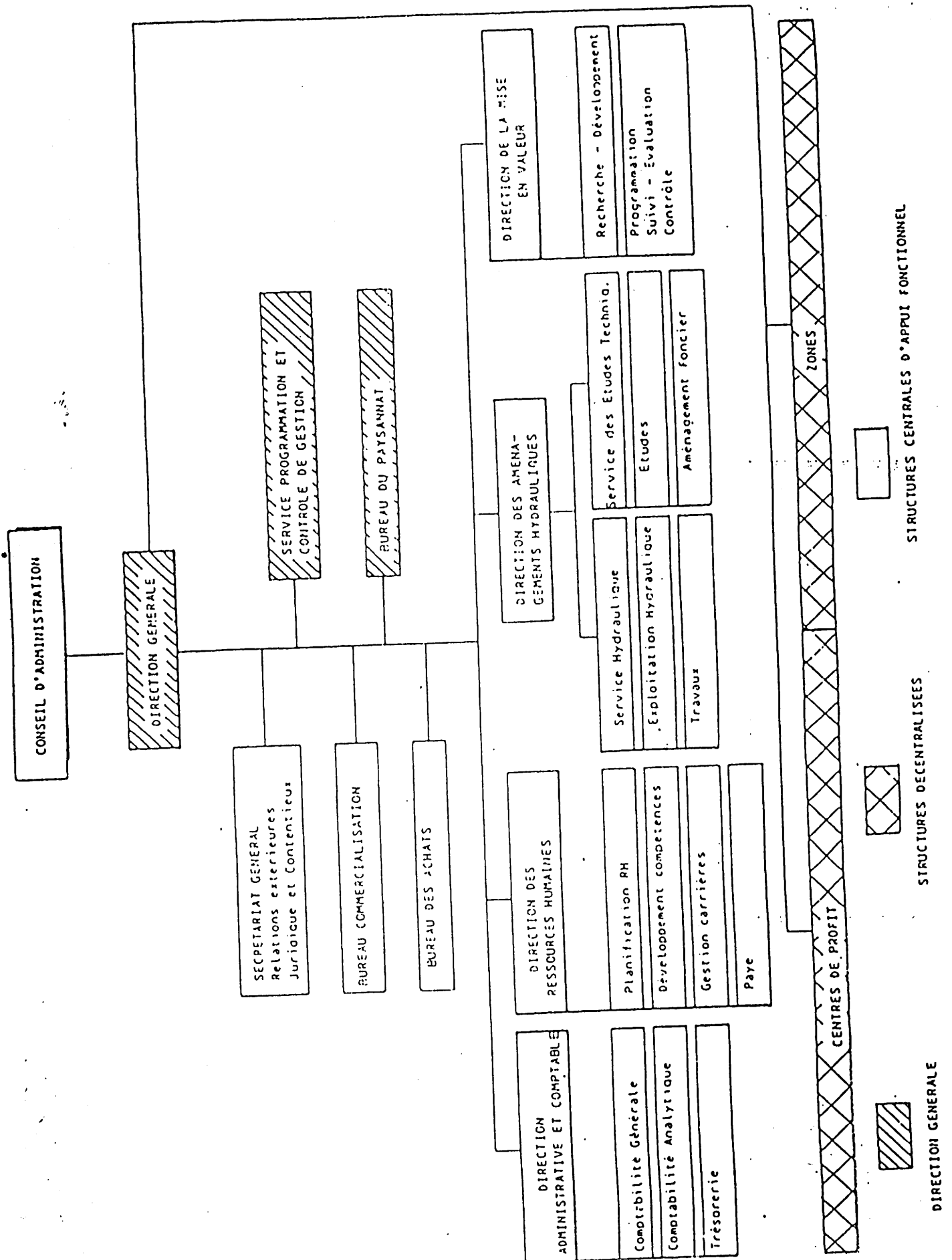


Figure 1.1 - Schéma cible d'organisation générale del'ON

La ferme semencière, avec un domaine de 50 ha est responsable de la politique semencière de l'Office du Niger. La prévision de la production a été faite par les AV/TV dans le contexte nouveau de responsabilisation et de transfert de la gestion des semences. Une description des activités de la Ferme Semencière est donnée dans le chapitre 4, tandis que le chapitre 5 donne un sommaire des activités de l'Atelier d'Assemblage.

Le Fonds de Développement Villageois (FDV) a été créé le 28 Mars 1990 avec pour objectif de promouvoir l'épargne et le crédit auprès des organisations paysannes de l'Office du Niger. Pour la situation du FDV en fin Juin 1991 voir Chapitre 6.

Le Centre de Formation a dispensé diverses formations avec ses formateurs permanents et des formateurs vacataires. Les formations ont été financées par différents intervenants comme l'Office du Niger, le Programme ARPON, la Caisse Centrale de Coopération Economique et la Banque Mondiale. Les missions d'appui de ARFA consultants ont permis l'informatisation des activités du centre. Pour une description des activités du Centre voir chapitre 7.

Le Programme ARPON a continué à appuyer les Divisions Fonctionnelles du Service Agricole jusqu'à la mise en place de la Direction de la Mise en Valeur Agricole (voir chapitre 8). L'appui à cette Direction a été redéfini sous forme d'assistance technique et d'exécution d'actions spécifiques de mise en valeur agricole. L'appui au Secteur de Kokry a continué comme par le passé. Cet appui est en cours de redéfinition pour l'adapter au système harmonisé de mise en valeur agricole. Dans la mise en place des réformes de l'Office du Niger, le Bureau Paysannat a été remplacé par le Service d'Appui à la Gestion du Terroir. Les fonctions du Département Socio-Economique du Programme ARPON ont été transférées à ce service qui a continué à bénéficier de l'appui du Programme.

Le Programme ARPON a appuyé le test de décentralisation de la zone de Niono: les budgets d'exploitation et d'investissements ont été financés en partie, l'assistance technique a été apportée ainsi que la formation en informatique.

2 DIRECTION DES AMENAGEMENTS HYDRAULIQUES (DAH)

2.1 Généralités

Par décision n° 049 du 28-03-1990, l'Office du Niger a créé une Direction des Aménagements Hydrauliques (DAH), dirigée par un Directeur. La DAH comprend les Services suivants:

- Service des Etudes Techniques (SET), chargé de la réalisation des études techniques, des études générales (identifications, schémas, faisabilités, APD...), des requêtes financières correspondantes, de la planification et l'évaluation des projets d'Aménagement.
- Service de Suivi des Travaux et Marchés, chargé de la préparation des consultations et des marchés de travaux de réhabilitation, d'aménagement et d'entretien périodique des infrastructures de l'Etat; du contrôle et de la surveillance des travaux, de la réalisation des travaux topographiques et cartographiques ainsi que l'établissement du cadastre.
- Service Gestion du Réseau Hydraulique, chargé de la gestion des infrastructures hydrauliques de l'Etat, l'élaboration des programmes et budgets des travaux d'entretien courant et périodique du dit réseau, l'amélioration constante du Service de l'eau aux Agriculteurs et l'appui aux zones pour la formation des Organisations paysannes en vue d'une meilleure gestion de l'eau.

Une Cellule de Coordination rattachée à la DAH sera chargée de la coordination des Centres des Travaux.

En janvier 1991 le bureau d'études/gestion de l'eau du programme ARPON, à Niono, a été intégré à la DAH à Ségou, avec une Assistance Technique aux trois Services. Le Programme ARPON donne son appui dans les domaines suivants:

- l'élaboration des dossiers et des contrats de réaménagement
- le contrôle des chantiers
- la gestion de l'eau
- le cadastrage des parcelles réaménagées
- le traitement informatique des données du cadastre
- l'appui divers pour la maîtrise d'ouvrage

2.2 Service des Etudes Techniques

Une des tâches essentielles du Service était l'harmonisation des critères techniques. En Avril 1989 une "Mission d'harmonisation des options techniques de réaménagement et de gestion de l'eau" avait eu lieu, mais les propositions de cette mission n'ont jamais été acceptées par tous les bailleurs à cause d'une différence d'opinion sur la méthode de gestion de l'eau. La plus grande différence concernait le dessin des prises. Les projets Retail, Macina, Siengo, et N'Débougou ont des prises avec une

vanne type "Module à masque" tandis que le projet ARPON utilise des prises "semi-module". Au début de l'année 1991 plusieurs discussions ont eu lieu à la DAH et ont conduit à un consensus des différents partenaires.

L'année passée le bureau d'études du programme ARPON a fait des plans pour les réaménagements de la campagne 90/91. Les plans concernaient (voir figure 2.1):

- le réaménagement des partiteurs G5 et G6, superficie totale 832 ha, dans le secteur Niono;
- le réaménagement des partiteurs Klbis, Klter et Klquarter, superficie totale 540 ha, dans le secteur Kolongo;
- le (ré)aménagement du sous-partiteur Nayo dans le secteur Kolongo; ce (ré)aménagement n'est pas réalisé;
- le réaménagement du partiteur Kl dans le secteur Kolongo, la réalisation de ce réaménagement sera reportée à la campagne 91/92 à cause de manque de capacité du Centres des Travaux de Niono et de financement. Ensuite, les plans seront adaptés aux nouveaux critères techniques.

Dans la zone de Molodo un inventaire du réseau était fait, suivi par un plan pour les travaux. Les travaux ruraux doivent rattraper le retard de l'entretien au niveau primaire et secondaire. Simultanément à ce gros entretien une action avec participation efficace des exploitants se déroulera sur l'entretien du réseau tertiaire et sur le compartimentage. L'action est basée sur les résultats du test dans ce cadre dans la zone de Molodo l'année passée. La superficie touchée par l'action est d'environ 4000 ha.

Un plan des travaux ruraux dans le casier de Kogoni, zone de Kouroumari, est élaboré. Il concerne une superficie d'environ 6200 ha. Ce casier est gravement dégradé. Les cavaliers des partiteurs sont en mauvais état, souvent leur hauteur dépasse à peine le niveau du terrain naturel. Le réseau de drainage ne fonctionne plus, pas seulement à cause de son état dégradé mais aussi à cause des nombreux barrages construits par les exploitants afin de sécuriser les irrigations des hors-casiers. Les expériences faites avec les travaux ruraux dans la zone de Molodo iront enrichir celles dans la zone de Kouroumari. Il est évident, cependant, que l'Office du Niger devra développer une stratégie future concernant les hors-casiers après une réhabilitation.

Une étude sur la réhabilitation du système d'irrigation de la Ferme de Soninkoura de l'Office du Niger à Ségou (100 ha) est en cours ainsi que plusieurs études de petits projets pour les villages riverains du réseau de l'Office du Niger.

Le Service des Etudes Techniques a aussi coordonné les différents programmes concernant la recherche sur le problème d'alcalinisation/salinisation.

Figure 2.1 - Plan u

2.3 Service de Suivi des Travaux et Marchés

Le Service de Suivi des Travaux et Marchés a été impliqué dans les marchés de la réhabilitation de Siengo (3000 ha, financé par la Banque Mondiale, et à exécuter par une entreprise Chinoise, COMPLANT), de Macina (2600 ha, financé par le FED et à exécuter par une entreprise Française, SATOM), et leur suivi par des bureaux d'étude Françaises (BCEOM et GERSAR respectivement). Bientôt le Service sera impliqué dans le marché pour la réhabilitation de N'Débougou (2600 ha, financé par KfW) et du KeMacina (1000 ha, financé par le FED).

On a aussi pu effectuer un contrôle plus stricte des chantiers financés par le programme ARPON. Il y avait un changement dans les équipes de contrôle sur les chantiers. Les techniciens chargés du contrôle étaient remplacés par des ingénieurs et chaque équipe disposait en permanence d'un topographe. On a constaté un effet positif sur la qualité des travaux. Avec une assistance du laboratoire de la SATOM, il a été exécuté un essai des qualités du compactage et du béton. Les résultats serviront à l'amélioration de la qualité du compactage et celle du béton sur les chantiers futurs. En se basant sur les expériences de la campagne écoulée, la répartition des différentes responsabilités sur les chantiers sera définie dans les contrats.

Avec le Centre des Travaux de Niono on a établi des prix unitaires provisoires pour la réhabilitation exécutée en régie. Ces prix sont utilisés pour les réaménagements de Niono et Kokry, financés par le programme ARPON. Après la fin de cette campagne on verra si les prix unitaires provisoires doivent être corrigés.

L'introduction du "permis d'exploitation" à l'Office du Niger nécessite un plan cadastral pour que la situation et la superficie des parcelles soient connues exactement. Il sera délivré aux exploitants le permis d'exploitation assorti d'un extrait de plan cadastral.

En début 1991 le travail topographique a commencé dans le secteur Niono. Ensuite l'actualisation des données sur la répartition des parcelles et l'arpentage des parcelles ont démarré. La finition des cartes cadastrales du secteur Niono est prévue avant le 1er novembre 1991.

Dans le secteur de Kokry l'installation d'un cadastre démarrera en juillet 1991, la même approche que dans le secteur Niono sera suivie. Dès que l'équipe travaillant dans le secteur Niono aura fini, elle se joindra à celle du secteur Kokry afin de finir les travaux dans le plus bref délais. Il est prévu d'installer un cadastre dans les casiers réaménagés avec l'appui du programme ARPON avant le fin de l'année 1991.

La Cellule Informatique a poursuivi ses activités avec le Système d'Information Géographique, basé sur le logiciel ARC/INFO. Ce logiciel permet de dessiner des cartes et de projeter des données (par exemple des données démographiques)

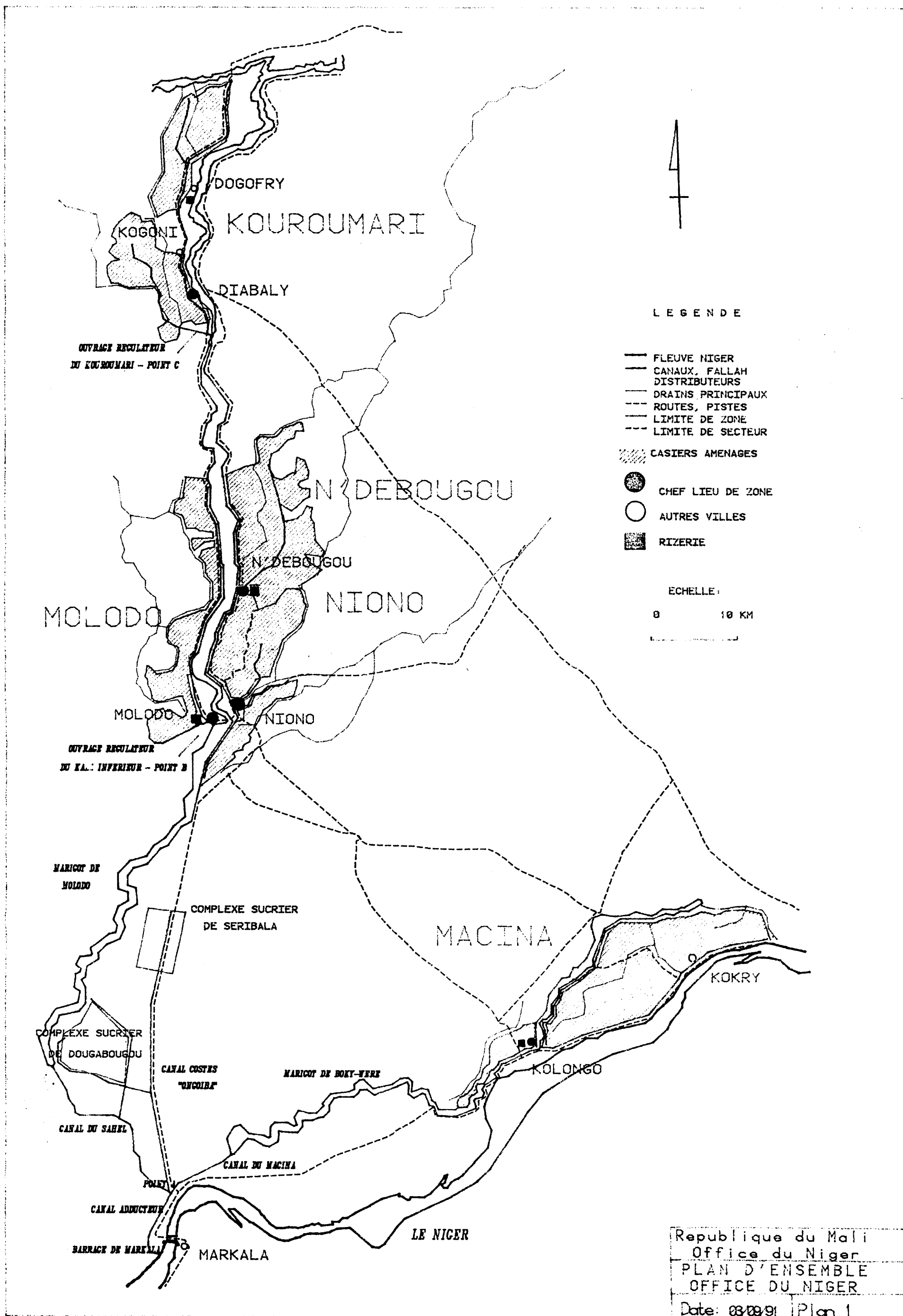


Figure 2.I - Plan d'ensemble de l'Office du Niger

sur ces cartes et de faire des analyses. Une carte globale de l'Office du Niger, fait par ordinateur, a vu le jour cette année, de même que quelques cartes représentant le réseau hydraulique des différentes zones. A l'aide des photos du satellite Spot et des photos aériennes on a pu actualiser les cartes de base qui datent des années cinquante.

Un ingénieur en topographie est affecté au programme du SIG comme homologue à l'assistant Néerlandais. Il est expérimenté dans le domaine de la télédétection, un champ d'intérêt futur pour le SIG. Avec l'expérience qu'on a maintenant, il est prévu premièrement de continuer sur une échelle plus détaillée, le niveau du cadastre. On vise deuxièmement la présentation et l'analyse des données thématiques dans les cartes.

2.4 Service Gestion du Réseau Hydraulique

Ce Service est chargé de la gestion de l'eau au niveau du barrage à Markala et des adducteurs (Fallas). Le personnel dont le Service dispose actuellement ne suffit pas pour bien mener sa tâche. Les besoins en personnel et en matériels ont été définis. Un budget pour le financement des moyens logistiques a été soumis à la Banque Mondiale.

Cette année on a proposé une harmonisation de la redevance à payer par les paysans pour l'entretien et la gestion de l'eau du système secondaire. Bientôt les résultats seront discutés avec les paysans lors d'un séminaire et avec les bailleurs.

Pour garantir un bon résultat des investissements du Programme ARPON dans le réaménagement du secteur Kokry, l'Assistance Technique Néerlandaise a aussi appuyé le Service Gestion de l'Eau dans la Zone de Macina. La campagne agricole 90/91 a été très importante car on a évité une crise d'eau, ce qui a permis aux paysans d'augmenter leurs rendements vers les trois tonnes à l'hectare en moyenne (voir tableau 2.1).

Bien que le Service Gestion de l'Eau avait de nouveau identifié les problèmes techniques d'irrigation et l'entretien nécessaire pendant l'intercampagne, le Centre des Travaux à Kokry n'a pas pu l'effectuer en raison de la transition de la Zone de Macina.

Tableau 2.1: Sondages statistiques agricoles de 1981-82 à 1990-91
(Unité = Tonne)

Campagnes Secteurs	* 81-82	82-83	83-84	84-85	85-86	* 86-87	87-88	88-89	89-90	90-91	
Kolongo	1,280	1,084	1,390	1,755	2,320	1,953	1,818	1,615	1,527	2,385	3.1
Kokry	1,025	1,145	1,048	1,058	1,520	1,512	1,302	1,590	2,220	2,822	3.7
Niono	1,746	1,634	1,937	1,530	2,170	2,356	2,809	2,701	4,635	5,158	6.0
Sahel	1,881	1,542	1,809	1,855	1,990	2,100	2,779	2,075	3,646	5,544	5.5
Molodo	1,560	1,562	1,490	1,684	1,970	2,255	2,483	2,317	2,146	2,790	3.9
N'Débougou	1,931	1,757	1,887	1,653	1,970	2,119	2,124	2,155	1,802	2,811	3.7
Kourouma	2,049	1,532	1,664	1,729	2,290	2,441	2,222	2,355	2,092	3,058	3.7
Dogofry	2,281	1,973	2,252	2,133	2,640	2,637	2,902	2,381	2,133	3,153	3.4

N.B: * Les rendements des campagnes 81-82 et 86-87 sont ceux des bilans de campagnes.

3 CENTRE DES TRAVAUX NIONO

3.1 Introduction

Créé par décision N° 057/DG du 28 Mars 1990, le Centre des Travaux Niono est une structure décentralisée de l'Office du Niger avec une autonomie de gestion financière. Il est dirigé par un Directeur, nommé par le Directeur Général de l'Office du Niger, qui a pris service le 11 Août 1990, considéré comme date de démarrage du fonctionnement du Centre. Le Centre est composé de:

- Une Cellule Administrative et Financière (CAF)
- Cinq Unités:
 - * Entretien et Travaux
 - * Entretien Bâtiments
 - * Maintenance
 - * Exploitation
 - * Energie.

3.2 Cellule Administrative et Financière

La Cellule Administrative et Financière est devenue opérationnelle en Février 1991 après la nomination d'un chef comptable. Elle s'occupe de la gestion du personnel et des opérations financières.

La comptabilité analytique n'est pas encore suffisamment développée pour analyser la profitabilité de chaque unité du centre dû au fait que la CAF vient d'être installée en février 1991. La direction va prendre des dispositions pour assurer une meilleure gestion du système analytique.

Pendant sa période de fonctionnement jusqu'au 30 Juin 1991, les activités de la CAF ont essentiellement porté sur:

- La mise en place des procédures comptables et financières avec l'appui de ARFA (France) par l'intermédiaire de ARPON.
- L'élaboration d'un plan de trésorerie annuel, suivant le budget 1991 établi en Novembre 1990.
- L'établissement du bilan d'ouverture.
- La gestion administrative et financière.

Dans le cadre de l'information du Centre, un grand progrès a été enregistré:

- l'enregistrement des données des chantiers,
- l'élaboration de devis, suivi de la facturation,
- la gestion des magasins pièces détachées des engins et véhicules Toyota
- le traitement des données comptables
- la facturation
- le traitement des salaires
- le suivi budgétaire.

3.3 Unité Entretien et Travaux

3.3.1 Généralités

L'Unité Entretien et Travaux s'occupe de:

- entretien du réseau (dans la zone de Niono)
- prestations diverses pour tiers
- travaux de réaménagement (Niono et Kokry)
- gros entretien (Molodo).

3.3.2 Entretien du Réseau

L'Unité Entretien et Travaux, à la demande de la Zone de Niono, a exécuté un programme d'entretien des réseaux des secteurs Sahel et Niono. Ces travaux ont porté sur (voir figure 3.1):

- Nettoyage et curage des drains primaires et secondaires des réseaux KL, KO et G
- Renforcement des digues des partiteurs du réseau KL
- Réparations d'Ouvrages d'art (lavoirs, etc).

Le montant total des travaux s'est élevé à environ 35.000.000 FCFA, payés sur le fonds de la redevance géré par la Zone.

3.3.3 Travaux d'assainissement de la ville de Niono

Ces travaux, dans le cadre du projet PNEM, ont commencé en Avril 1990 et ils ont été arrêtés en Juillet/Août. Ils ont porté sur:

- Le curage du drain collecteur de la ville sur une longueur de $\pm$ 6km, inclus les nettoyages des bordures au centre de la ville
- la construction de dépotoirs, 50 unités
- la construction de 3 passages busés provisoires sur le drain collecteur
- la clôture de l'école de la ville
- l'ouvrage d'art et l'installation de la pompe Archimède dans le drain.

Les travaux ne sont pas achevés à 100% suivant le premier document d'exécution. Il reste à faire des passages busés et des drains secondaires dans la ville de Niono, mais les travaux sont arrêtés en attendant des fonds supplémentaires.

3.3.4 Réaménagement Niono

Cette année, pour la première fois, il a été établi des contrats entre l'Office du Niger et le Centre des Travaux Niono pour les travaux à exécuter. Ceci a été fait afin de définir clairement les procédures à suivre par celui qui les commande (l'Office du Niger) et celui qui les exécute (le Centre des Travaux).

En mi-décembre, on a commencé, suivant la programmation, avec le curage d'un drain secondaire et l'amélioration d'une route le long du chantier. Le travail fut arrêté peu après parce que la Direction des Aménagements Hydrauliques (DAH) n'avait pas encore approuvé le budget. En mi-janvier le travail reprit sur le partiteur G6 car celui-ci pouvait être drainé complètement.

Il fut décidé de mettre quelques machines à la disposition des activités de gros entretien dans le secteur de Molodo. La décision fut prise entre autre parce que les tâcherons ne pouvaient pas encore commencer sur les chantiers des partiteurs G5 et G6 dans le secteur de Niono. Peu après, les machines restées aux G5 et G6 tombaient en panne l'une après l'autre. Le curage des arroseurs fut donc retardé.

La procédure pour la sous-traitance de certains travaux aux tâcherons prendrait à peu près trois mois parce que les contrats devraient être réglés à Ségou. C'est seulement en fin mars que les premiers tâcherons ont commencé les travaux qui leur étaient confiés. Au début les tâcherons avaient un manque de main-d'oeuvre à cause de la concurrence de la SATOM et le tarif réduit par rapport aux années antérieures. A cause de ces facteurs, la finition des travaux risquait de ne pas se faire correctement.

Le 22 juin, la réception des partiteurs G5 et G6 a eu lieu. A ce moment, il y avait toujours quelques travaux en cours sur le chantier. Le remembrement avait été fait mais n'était pas conforme aux plans du Service des Etudes Générales. Par conséquent, les exploitants n'ont pas pu obtenir de superficies uniformes, ce qui a obligé le Centre des Travaux à réinstaller et à ajouter des bouches à eau.

La figure 3.2 présente la programmation initiale et les réalisations. Elle montre clairement que les travaux ont pris plus de temps que prévu. Ceci est dû principalement au mauvais état des machines. Le coefficient d'utilisation sur l'ensemble des machines était de 67 %. Ce qui est raisonnable et possible est de 85 %. Les pelles mécaniques n'étaient utilisées que pendant 50 % du temps.

Des dépassements extrêmes des prix unitaires se trouvent dans le curage et la construction des partiteurs (200 %) et la construction des routes (1300 %). Les dépassements sont dus aux raisons suivantes:

- la quantité de terre à apporter pour la construction des cavaliers des partiteurs a été trop sous-estimée,
- les frais de construction des pistes ont été trop sous-estimés et le suivi de ces travaux sur le chantier était insuffisant.

Le réaménagement est exécuté pour 371,8 millions de F CFA ou 446.376 F CFA/ha.

Figure 3.2 - Situation d'avancement des travaux de terrassement et des ouvrages par rapport au planning (Niono)

DESIGNATION	VOLUME	DECEMBRE	JANVIER	FEVRIER	MARS	AVRIL	MAI	JUIN	JUILLET
<u>TERRASSEMENT MECANIQUE</u>									
PARTITEUR (réhabilitation)	3.966ml		-----	-----	-----	-----		-----	
PARTITEUR (nouveau)	1.155ml			-----	-----	-----		-----	
PISTE	25.267ml	-----							-----
DRAIN DE PARTITEUR	5.457ml	-----	-----	-----					
DRAIN DE ROUTE	22.088ml	-----		-----	-----				
ARROSEUR	36.563ml	-----		-----					
PREPLANAGE	550ha		-----	-----	-----				
PREPLANAGE 2EME PHASE	100ha			-----	-----	-----			
<u>TACHERON</u>									
CAVALIER D'ARROSEUR	73.126ml		-----	-----	-----	-----			
DRAIN DE PARCELLE	45.981ml			-----	-----	-----	-----		
DIQUETTE DE CEINTURE	86.705ml					-----	-----		
<u>OUVRAGES</u>									
PRISE D'ARROSEUR	37un		-----	-----	-----	-----			
REGULATEUR D'ARROSEUR	33un		-----	-----	-----	-----			
DEVERSOIR D'ARROSEUR	37un		-----	-----	-----	-----			
BOUCHE A EAU	312un					-----	-----	-----	
PASSAGE BUSE	35un				-----	-----	-----		
DEVERSOIR DE SECURITE	6un				-----	-----	-----		
REGULATEUR DE PARTITEUR	4un			-----	-----	-----			
GRAND PASSAGE BUSE	3un		-----	-----					
LAVOIR	1un						-----	-----	
PRISE DE JARDIN	3un			-----	-----				

N.B: ----- Planning
 ----- Progrès actuel

3.3.5 Réaménagement et Entretien Kokry

Dans le secteur de Kokry, Zone du Macina, le Centre des Travaux Kokry, sous la responsabilité du Centre des Travaux Niono, a réaménagé les partiteurs Klbis, Klter et Klquarter sur une superficie de 547 hectares (voir figure 3.3). Un contrat entre le Centre Travaux Niono et la Direction Générale de l'ON a été établi pour un montant de 406 millions de francs cfa, 75 % à financer par la Coopération Néerlandaise et 25 % par l'Etat Malien. Les travaux de réaménagement sont exécutés à 386,7 millions de F CFA ou 707.034 F CFA/ha.

Le début des travaux était prévu pour le 1er octobre 1990. Cette date a été repoussée sur recommandation de la Mission d'Evaluation d'ARPON II en miterme et à la condition de l'élaboration d'un plan d'action pour l'amélioration des rendements de la zone déjà réhabilitée dans le Secteur de Kokry. C'est finalement le 4 février 1991 que les travaux ont démarré et ont pris fin le 30 juin. La réception provisoire est intervenue le 4 juillet 1991.

Certains facteurs ont joué dans le temps sur l'exécution des travaux:

- L'état médiocre des engins,
- L'appel d'offres et l'adjudication tardifs des marchés de tâcheron. Les tâcherons sont rentrés en activité le 12 avril 1991 pour 2 mois. En général, leurs équipes constituées de main d'oeuvre venant des zones exondées, commencent à rentrer chez eux début mai pour les travaux champêtres. Il eut donc un blocage des travaux de tâcheron. Il nous a fallu exécuter certains drains avec les engins. A titre indicatif les tâcherons ont pu faire seulement 27 %. Pour une comparaison entre le planning et le progrès actuel, voir les figures 3.4 et 3.5.

3.3.6 Gros Entretien Molodo

Les travaux de Gros Entretien dans la zone de Molodo, exécutés sur 1000 hectares par le Projet ARPON pendant la campagne 1989/1990, ont été poursuivis par le Centre des Travaux Niono.

Un budget prévisionnel de 306 millions de F CFA, sur financement de l'Office du Niger à partir du fonds de contre-partie, a été élaboré, pour l'entretien de 5000 hectares.

Les travaux consistaient :

- Au curage de certains partiteurs et drains
- A l'amélioration des arroseurs et des drains de parcelle
- Au compartimentage
- A l'amélioration de certains ouvrages d'art.

Tout le programme prévu pour la campagne 1990/91 ne pouvait pas être exécuté à cause des différentes contraintes:

Figure 3.4 - Situation d'avancement des travaux de terrassement par rapport au planning (Kokry)

DESIGNATION	VOLUME	FEVRIER	MARS	AVRIL	MAI	JUIN
Partiteur	4.845ml	-----	-----	-		
Drain de partiteur	15.620ml	-----	-----	-----	-----	
Arroseur	23.600ml	-----	-----	-----	-----	
Drain de route	9.690ml	-----	-----	-----	-----	
Préplanage 1ère phase	546ha	-----	-----	-----	-----	
Préplanage 2ème phase	250ha	-----	-----	-----	-----	-----
Labour 1ère phase	546ha	-----	-----	-----	-----	-----
Labour 2ème phase	250ha	-----	-----	-----	-----	-----
Hersage	796ha	-----	-----	-----	-----	-----
<u>Divers</u>						
Drain K6	5.600ml	-----	-----	-----	-----	-----
Distributeur	6.000ml	-----	-----	-----	-----	-----
Drain B.W.	2.000ml	-----	-----	-----	-----	-----
Partiteur K11	1.000ml	-----	-----	-----	-----	-----
Arroseur K11	775ml	-----	-----	-----	-----	-----
Remblai K11	1.800ml	-----	-----	-----	-----	-----
<u>Compartimentage</u>						
Casier Kokry	-	-----	-----	-----	-----	-----
Réaménagement 90/91	-	-----	-----	-----	-----	-----
<u>Tâcheron</u>						
Cavalier d'arroseur	47.170ml	-----	-----	-----	-----	-----
Drain de parcelle	40.775ml	-----	-----	-----	-----	-----
Diguettes de ceinture	57.285ml	-----	-----	-----	-----	-----

N.B: ----- planning
 ----- progrès actuel

Figure 3.5 - Situation d'avancement des travaux de maçonnerie par rapport au planning (Kokry)

DESIGNATION	VOLUME	FEVRIER	MARS	AVRIL	MAI	OBSERV.
<u>Réaménagement</u>						
Prise d'arroseur	33		—	-----	---	
Déversoir de sécurité	5		—	-----	-	
Déversoir d'arroseur	33	---	-----	-----	-----	
Régulateur d'arroseur	32	---	-----	-----	-----	
Passage busé	65		-----	-----	-----	---
Bouche à eau	196		—	—	---	---
Lavoir	1				—	
Régulateur de partiteur	2		—	-----		
Prise partiteur	3	---	-----			
Passage sur partiteur	6	—	—			
Passage busé 0/ 1000	4			-----	-----	
Prise S/Partiteur	1		—	—		
<u>Divers</u>						
Passage busé 0/ 1000	2			—	—	---
Pont drain B.W.	2			-----	-----	
Prise K11	1		—	—		
Prise d'arroseur K10	2	-	—		-	
Déversoir arroseur K10	3	—		—		
Régulateur n°4 distrib.	1		—			

N.B: ————— planning
 ----- progrès actuel

- L'inventaire des travaux et budget a été achevé tardivement
- La contre-saison introduite la campagne passée dans le secteur a retardé les travaux sur les partiteurs et les drains.
- Manque d'engins dû aux travaux sur d'autres chantiers
- La mobilisation des paysans pour l'exécution des travaux manuels était trop faible.

Le coût des travaux réalisés s'est chiffré à environ 106 millions de F CFA. Un bilan des travaux achevés est entrain d'être préparé. Les travaux qui restent à faire sont programmés pour la campagne 1991/1992.

3.4 Unité Entretien Bâtiments

L'Unité Entretien Bâtiments s'occupe des travaux d'entretien et de réfection des bâtiments du centre, des autres structures décentralisées, du programme ARPON et des services extérieurs. Ces prestations sont prises en charge par les clients.

3.5 Unité Maintenance

L'Unité Maintenance s'occupe du fonctionnement des différents ateliers mécaniques du Centre:

- Atelier Engins
- Garage Auto
- Atelier Forge.

Pendant la période de Juillet 90 -Janvier 91, les bâtiments occupés par l'Unité Maintenance ont été complètement repris:

- Le hangar de l'atelier engins est élargi sur 300 m2. Un atelier spécial pour la révision des moteurs, des boîtes de vitesse, etc a été construit dans l'ancienne huilerie.
- Le garage auto du projet ARPON, qui auparavant se trouvait au Centre de Formation, a été transféré dans le même bâtiment et est depuis le 1er Janvier 1991 géré par le Centre des Travaux Niono.
- Les magasins des pièces de rechange ont également été améliorés au même moment.

Les dépenses pour toutes ces reconstructions se sont élevées à environ 22.000.000 F CFA.

3.5.1 Atelier Engins

L'atelier s'occupe de la maintenance et de la réparation, à l'atelier et sur les chantiers, du parc d'engins mis à la disposition du Centre pour l'exécution des travaux de réaménagement et d'entretien du réseau.

Le parc est composé approximativement de 90 engins de différents types dont le coût d'achat est estimé à 2,6 milliards F CFA. Une estimation de la valeur des pièces utilisées pour cette période s'élève à 169 millions de F CFA. L'atelier engins s'occupe également de la gestion des lubrifiants sur les chantiers. La valeur totale de tous les lubrifiants utilisés sur les différents chantiers et au niveau de l'atelier pour les réparations se chiffre à 90 millions de F CFA.

Les bilans provisoires des chantiers montrent que les coûts des pièces de rechanges et les lubrifiants sont trop élevés par rapport aux heures de travail et la consommation de gasoil des engins. Ces coûts exorbitants qui diminuent les réserves prévues pour le remplacement des engins, sont dûs aux conditions du parc d'engins. La plupart des engins a plus de 10 ans de service et sont à remplacer dans les années suivantes si le Centre doit rester compétitive dans l'exécution des travaux de réaménagement et l'entretien du réseau. Aussi la fiabilité des engins sur les chantiers ne peut plus être assurée, ce qui va contribuer au retard sur le planning des Travaux.

3.5.2 Garage Auto

Le garage assure la maintenance et la réparation du parc des véhicules légers du Centre et des différentes structures de l'Office du Niger:

- Centre Travaux Niono : 16 véhicules légers et 6 camions Hino
- Autres structures décentralisées à Niono: 13 véhicules
- Projet ARPON: 9 véhicules et 3 groupes électrogènes
- Divers clients comme les projets SSP, PSS, Bois Villageois, etc: 35 véhicules.

Les frais de réparation et les pièces de rechange utilisées sont facturés mensuellement contre les clients. Pour la période de Janvier à Juin 1991, ce montant s'est chiffré à 27.500.000 F CFA. Ceci doit couvrir l'achat des pièces détachées, les frais du personnel, de l'atelier et du magasin.

3.5.3 Atelier Forge

L'atelier forge confectionne les coffrages et les vannes pour les chantiers de réaménagement. En plus, des travaux divers pour le Centre Travaux et des tiers y sont effectués.

3.6 Unité Exploitation

Cette Unité s'occupe de la gestion et de l'exploitation des camions Hino, les portechars et les véhicules légers du Centre. Elle effectue aussi des opérations de transport pour le Centre des Travaux, les Rizeries, l'ARPON, le FDV, l'AAMA, etc.

Par rapport aux années précédentes, le transport du paddy dans les rizeries a beaucoup diminué. Ceci a été dû à la libéralisation de la commercialisation.

3.7 Unité Energie

L'Unité Energie est chargée de l'exploitation de la Centrale et du réseau électrique pour la fourniture d'électricité aux Zones de Niono, Molodo, N'Débougou et à certains services publics de Niono. Elle s'occupe également de l'entretien et de la réparation des groupes électrogènes, de la réhabilitation du réseau basse tension de la ville de Niono et de l'entretien du resseau de 6.3 KVOLT.

Dans le cadre du projet ASEPEL-PNEM (Assainissement - Eau Potable -Electrification) de Niono, l'Unité Energie a reçu une assistance technique et du matériel pour améliorer le réseau. Il s'agit, entre autres, de compteurs électriques (± 400 unités), câbles, outillages, interrupteurs, etc.

L'Unité a installé en Octobre 1990 une nouvelle ligne de haute tension avec transformateur pour alimenter la nouvelle pompe Archimède installée sur le drain collecteur de la ville.

Toujours dans le cadre de ce projet, les anciens groupes Russes vont être remplacés par 3 groupes modernes (Caterpillar 450 KVA) dont l'arrivée est prévue pour Août 1991.

L'Unité est aussi chargée du suivi et de la facturation de l'électricité, en collaboration avec la CAF.

4. ATELIER D'ASSEMBLAGE DE MATERIEL AGRICOLE (AAMA)

4.1 Introduction

L'Atelier d'Assemblage, après sa décentralisation par décision n° 053/DG du 28/03/1990, a à sa tête un Directeur Malien assisté d'un Homologue Néerlandais. Il est également doté d'un secrétariat et d'une comptabilité. L'AAMA comprend trois sections:

- Section Production (SP)
- Section Service Après Vente et Suivi Technique
- Section Action Forgeron.

Dès la mise en place de la direction, l'atelier s'est fixé comme objectif:

- la réorganisation de la production,
- la gestion des stocks au magasin général et dans les boutiques des forgerons,
- la mise en place d'une comptabilité analytique informatisée,
- la dynamisation de l'action forgeron.

Au cours de l'exécution de ces différentes tâches l'AAMA a été appuyé par IMAG (Pays-Bas) et le bureau d'étude ARFA (France).

4.2 Section Production

La Section Production (SP) a assuré l'assemblage et la production du matériel agricole et des pièces de rechange. Les ouvriers dans cette Section ont été formés dans la polyvalence du travail qui permettra à l'atelier de fonctionner avec le maximum d'efficacité. La SP est organisée comme suit: usinage (6), soudure (7), forge (2), peinture (1), et dessin (1). Le suivi, le contrôle et la programmation journalière sont faits par un chef de production.

L'AAMA a intensifié le contrôle sur la gestion des matières premières et pièces consommables par un suivi strict des "bons pour" en collaboration avec le magasin. Pour les prestations aux autres structures et aux exploitants, des tarifs horaires sont fixés par poste de travail.

En octobre 1990, l'AAMA a calculé des coûts d'exploitation, les frais du personnel et gestion et les frais de fonctionnement pour les différentes sections. Les calculs sont basés sur une prévision de production en 1991. Le document permet à l'AAMA de calculer des prix de revente des matériels agricoles sur une base réelle et comparative avec les autres producteurs au Mali.

Cette campagne, tous les prix des pièces de rechange de la batteuse, moteur et décortiqueuse sont mis au niveau réel. Il reste encore quelques matériels qui sont vendus à un prix subventionné. L'AAMA a proposé d'évaluer des calculs

(exploitations) qui forment la base des prix à la fin de l'année 1991 et éventuellement à adapter ces prix. Le tableau 4.1 donne un sommaire des prix utilisés par l'AAMA.

Tableau 4.1 - Prix des matériels agricoles (en F CFA)

DESIGNATION	PRIX AAMA	PRIX ACTUEL	SUBVENTION
Charrue	59.530	45.000	14.530
Herse	49.495	30.000	19.495
Batteuse Votex	1.000.000	1.000.000	-
Décortiqueuse	650.000	650.000	-
Planche niveleuse	38.000	25.000	13.000
Charrette asine	97.500	80.000	17.500
Charrette bovine	132.500	115.000	17.500
Twinfan	3.635.800	3.635.800	-
Motoculteur sans moteur	575.000	575.000	-

Concernant les subventions sur les matériels donnés à crédit par le FDV (charrue, herse), le Programme ARPON a décidé de maintenir les prix pour le moment. Les prix des autres matériels subventionnés doivent être adaptés après la campagne de labour (planche niveleuse) et au moment du nouvel arrivage des kits de charrettes.

Annuellement un plan de production est fait par la Direction, conformément aux besoins réels des paysans et autres sections (Service Après Vente, Action Forgeron), voir tableau 4.2. La SP a assisté dans le développement des matériels (équipement motoculteur, gabarits) et dans l'adaptation des prototypes à la pré vulgarisation (grande décortiqueuse, planche niveleuse, moulin twinfan). Dans ce sens l'AAMA a reçu un appui ponctuel de l'IMAG et l'Usine Vogelenzang (Pays-Bas).

L'atelier a réalisé déjà une grande partie de ses prévisions de matériel à traction animale. Au mois de juin, la production des herse, planches et modification des charrues était en cours. L'atelier va facilement atteindre ses objectifs pour ce groupe de matériel. Seulement des puddlers à cones sont produits par manque de demande des paysans. Le matériel des motoculteurs est produit en plus de la prévision, 2 sont prévus pour le programme de démonstration des motoculteurs.

La production du matériel post-récolte est programmée dans le deuxième semestre de 1991. La production des batteuses Ricefan, Twinfan et des décortiqueuses dépendra des arrivages des Pays-Bas, les commandes sont déjà parties.

Des pièces de rechange sont produites en fonction des besoins des paysans. Des arbres à dents du rotor sont beaucoup plus produits comme prévu, une partie de la production a été le reliquat de l'année passée. La prévision de 10.000 lames a été surestimée, de ce fait il serait plus raisonnable de la porter à 1.000.

Tableau 4.2 - Réalisations et prévisions production matériel agricole

DESIGNATION	REALISATION 1990	PREVISION 1991	REALISATION 1991 *
<u>Matériel traction animale</u>			
charrue	-	-	-
modification charrue	47	200	160
herse	220	200	190
puddler à cones	20	25	-
barre niveleuse	-	-	-
planche niveleuse	67	150	130
charrette asine	160	150	120
charrete bovine	10	-	-
<u>Matériel motoculteur</u>			
Planche niveleuse	2	8	10
puddler rotative	2	8	10
remorque	5	8	10
motoculteur	10	-	-
<u>Matériel postrécolte</u>			
Batteuse Ricefan	50	100	-
Batteuse Twinfan 500	8	10	-
Décortiqueuse Vortex N°8	50	100	9
Décortiqueuse N°1	-	25	-
<u>Pièces de rechange</u>			
arbres dents rotors		150	600
arbres contre batteur		200	100
contre batteur		200	124
chassis moteur		-	190
lames décortiqueuse		10 000	696

* Date du 30-6-91

4.3 Section Service Après Vente et Suivi Technique

4.3.1 Batteuse

Cette année la campagne du battage a commencé à partir du mois de novembre 1990. L'AAMA a démarré sa révision des batteuses et moteurs au cours du mois d'Octobre. Le retard a été causé par l'assistance des mécaniciens au bon déroulement de l'action décortiquage. Cependant, avec de gros efforts des mécaniciens, toutes les batteuses ont commencé à temps. Des révisions sur les moteurs ont été plus coûteuses à cause de l'âge du parc des moteurs et les réparations en profondeur (vilebrequin) ont été plus nombreuses. Aussi, pour la première fois, l'AAMA a remplacé 22 anciens moteurs par des nouveaux.

Quelques AV ont décidé de remplacer leurs anciennes batteuses ou d'acheter des nouvelles. L'AAMA a remarqué une augmentation des superficies et une augmentation des rendements à l'ha par

batteuse. Avec le même nombre de batteuse on risque de prolonger la période de battage, ensuite les batteuses et leurs moteurs seront trop chargés. L'ancienneté du parc plus l'augmentation du tonnage total à battre nécessitent une augmentation du nombre de batteuse et le remplacement des anciennes batteuses (7 ans)- voir figure 4.1.

L'AAMA a fourni des pièces de rechange par ses boutiques forgerons sur bon des mécaniciens ou au comptant. Ce système permettra de mieux suivre la gestion des pièces et faciliter aussi l'acquisition des pièces par les AV. Les réparations ont tous été justifiées sur bon de travail, qui ont été transformés en factures par la comptabilité.

En plus des pièces de rechange, l'AAMA a facturé les frais fixes de maintenance à raison de 5.000 FCFA par batteuse/moteur. La somme totale facturée cette campagne s'élève à 50.475.830 FCFA. Le recouvrement des factures est en cours. A la date du 30 juin 1991, déjà 25,9 % ont été recouverts.

Sur la situation des pièces de rechange, les observations suivantes peuvent être faites:

- Remplacement contre batteur en moyenne après 4 années de battage, soit après environ 700 tonnes de paddy.
- Remplacement du rotor et des arbres à dents commence surtout après la sixième année d'utilisation ou environ 1000 tonnes de paddy battu.
- Remplacement arbres du contre-batteur ne commence qu'après 1500 tonnes environ (septième année).
- En moyenne par batteuse il ya eu 38 dents de battage remplacées (au total 16 860 dents injectées).

Avec les données techniques et les éléments de facturation l'AAMA a calculé les frais d'entretien batteuses Votex, en fonction de l'âge et du tonnage battu par an. Les tonnages battus sont pris dans les chiffres officiels de la campagne 89/90 des secteurs (voir tableau 4.3).

Tableau 4.3 - Frais moyens par batteuse

SECTEUR	AGE	TONNAGE /VOTEX	ENTRETIEN FCFA/ BATTEUSE	BATTEUSE FCFA/ TONNE	ENTRETIEN FCFA/ MOTEUR	MOTEUR FCFA/ TONNE	TOTAL FCFA/ TONNE
N'Débougou	4	184	42.500	261	48.500	264	525
Kokry	5	124	20.900	199	47.500	383	582
Kolongo	5	138	15.900	145	34.100	247	392
Dogofiry	6	115	50.600	470	28.600	249	719
Molodo	6	144	81.900	599	47.800	332	931
Kourouma	7	140	112.000	830	28.000	200	1.030
Niono	7	213	71.200	364	112.400	528	892
Sahel	7	225	55.600	277	114.400	508	785
MOYENNES		163	58.500	389	57.100	350	739

Sur la situation des frais moyens par batteuse, les observations suivantes peuvent être faites:

- Après la sixième année le maximum des frais d'entretien des batteuses est atteint.
- Frais d'entretien des moteurs des Secteurs Niono et Sahel sont très élevés; d'une part vue la grande capacité de battage réalisée (hors-casiers et récolte contre-saison à ajouter au tonnage battu par Votex), d'autre part dû à une méthode de travail plus intensive et plus chère de la part des mécaniciens concernés.
- Total frais d'entretien batteuse plus moteur revient à 739 FCFA par tonne battue, soit 1 % de la valeur du produit battu.

4.3.2 Introduction Batteuse Twinfan en combinaison avec le motoculteur

----- Thaïlandais -----

La batteuse Twinfan, développée par Votex, a été testée et mise au point durant 4 années (86-90), avec des essais sur le terrain au niveau de l'Office du Niger ainsi qu'en Côte d'Ivoire et en Indonésie. Depuis 1990 cette batteuse est considérée prête pour être introduite au niveau des AV. L'AAMA a fait l'assemblage de 8 unités au niveau de Niono qui ont été introduites en deux versions :

- une première version de la batteuse Twinfan avec une 3eme roue (3.635.800 FCFA),
- une version avec motoculteur Thaïlandais (4.330.800 FCFA).

La vulgarisation combinée de la batteuse Twinfan avec le motoculteur pourrait constituer un facteur important pour accélérer la vulgarisation de la technologie de mise en boue dans les différents secteurs de l'Office du Niger. Les AV sont sensibilisées à prendre crédit avec le F.D.V, mais jusqu'à présent aucun contrat de crédit n' est vraiment signé entre les AV et le F.D.V.

Toutes les batteuses Twinfan sont utilisées pendant la campagne de battage avec des résultats très satisfaisants :

- Capacités de 600 kg à plus de 1 tonne de paddy par heure et des capacités journalières jusqu'à 100 sacs de paddy.
- Pertes de grains/panicules non battus réduits à zéro par le système de double tambour.
- Pertes de récupération (grains expulsés avec la paille) limités, à environ 2 % (au lieu de 15 % avec la petite batteuse).
- Adaptabilité de la batteuse Twinfan pour des variétés à paille courte et longue, des gerbiers secs ou humides.
- Degré d'impuretés de grains, à la sortie principale acceptable pour un ensachage immédiat.

Dans le mois de juin l'AAMA a développé et adapté les matériels d'accompagnement de labour pour le motoculteur.

Pendant la campagne de labour 1990 l'AAMA a testé un puddler rotatif et une planche niveleuse, avec des résultats qui promettent beaucoup. Les matériels ont été testés et améliorés en 1991 et mis au point en première position à la Ferme Semencière. En collaboration avec la FS aussi une charrue mono-soc et une bi-soc sont développées. Les résultats avec le mono-soc ont été satisfaisants. L'AAMA a programmé de mettre sur place des charrues pour les motoculteurs en 1992.

La mi-juin l'atelier a fabriqué des puddlers rotatifs et des planches niveleuses pour l'équipement des AV. Un programme de pré vulgarisation et de démonstration est fait pour mettre en évidence la performance et la polyvalence de ces nouveaux équipements de motoculteurs.

4.3.3 Des Nouveaux Matériels

Dans la période 1990-1991 l'AAMA a reçu 2 nouveaux matériels :

- une décortiqueuse grand modèle (N1),
- un moulin à disque pour faire la farine du mil.

Décortiqueuse grand modèle (N°1)

Cette décortiqueuse a été fabriquée par l'usine Votex au Pays-Bas. Elle travaille de la même manière que la petite décortiqueuse déjà vulgarisée. L'atelier a voulu répondre aux besoins des AV qui veulent aussi une décortiqueuse avec une grande capacité qui peut répondre à leurs besoins de décorticage. Cette machine est comparable aux décortiqueuses installées chez les privés. L'atelier l'a équipée avec un moteur HATZ E 89 (10-12 CV). Avec ce moteur nous avons déjà de bonnes expériences, et c'est le même que ceux montés sur la batteuse Twinfan et le motoculteur Thaïlandais.

L'AAMA a testé la décortiqueuse au niveau du village Km 30 (Sériwala) pendant une période d'un mois pour permettre à l'AV de voir si ça répond à leur besoin. La décortiqueuse est achetée par le village. A partir de ce test l'AAMA décide de produire cette décortiqueuse localement. En collaboration avec l'usine Votex, l'AAMA va importer un nombre de Kits d'assemblage pour la production de fin 1991. Avec l'importation et la production locale l'atelier pourrait livrer une décortiqueuse performante et garantie (pièce de rechange disponibles) pour un prix compétitif par rapport au prix des autres décortiqueuses (456.000 FCFA).

Moulin à Disque

Basé sur les demandes des groupements des femmes à l'Office du Niger, l'AAMA a acheté un moulin simple qui peut être entraîné par le petit moteur de décortiqueuse des femmes. Le moulin est de la marque Renson et équipé avec des disques en fer (conditions

humides) et un disque en pierre. Après quelques tests l'AAMA a installé un moulin dans un village avec des femmes. Ce test est toujours en cours. Dans un premier résultat on a trouvé une capacité faible de 40 Kgs/heure et quelques améliorations sont nécessaires au niveau de l'alimentation de l'appareil.

4.3.4 Action décortiquage

Afin de respecter son programme de décortiquage dans les rizeries, l'Office du Niger a sollicité un appui des décortiqueuses privées. C'est ainsi que plusieurs groupements féminins ont amené leurs décortiqueuses dans les rizeries de Molodo, N'Débougou et Kolongo pour participer à cette action. Pour la bonne marche de cette action l'atelier a eu à mener certaines actions à l'intention des GIE:

- construction de hangar;
- mise à disposition de motoculteurs plus remorques au GIE pour leur approvisionnement en paddy et le transport des produits et sous-produits dans les magasins de l'Office du Niger;
- confection de vanneuses pour décongestionner le problème de vannage qui était devenu un facteur de blocage des travaux;
- mise à disposition des GIE de pièces de rechange nécessaires pour la bonne marche de l'action. Le montant des pièces injectées a été recouvré à 100 %;
- mise à disposition des GIE des mécaniciens pour le suivi et la réparation des décortiqueuses et des moteurs.

4.3.5 Formations

L'atelier a eu à donner plusieurs formations au CF et sur le terrain. Parallèlement aux formations données par nos mécaniciens, l'atelier a bénéficié de formations données par l'IMAG et la maison HATZ PARIS.

4.3.6 Action Baguinéda

Une mission de l'AAMA s'est rendue dans la zone de Baguinéda à la fin de l'année 1990. Elle avait pour objectif de sensibiliser, de former et d'assurer le battage du riz par les petites batteuses Votex (21 unités) et aussi dans le cadre du transfert de responsabilité à promouvoir l'organisation des ruraux (exploitants) aux tâches de l'activité battage.

C'est ainsi que plus de vingt jeunes ruraux ont été formés sur l'entretien, réparation et l'utilisation de la batteuse Votex et le moteur HATZ DIESEL. Cette action a permis aux exploitants de faire rentrer rapidement leur production et libérer leurs parcelles à temps pour la campagne à venir, contrairement au retard du battage qui se poursuivait jusqu'au mois de mai/juin. Les batteuses-Votex ont été appréciées par tous les exploitants et cadres de la zone.

Au cours de cette même mission, à la demande des exploitants, des séances de démonstrations ont été organisées sur le matériel de

préparation du sol et de transformation (charrue, herse, planche à niveler et décorticage du riz). On peut aussi dire que l'action est techniquement satisfaisante et les AV à travers leur encadrement (Direction) désirent acquérir le matériel.

4.4 Action Forgeron

4.4.1 Objectifs

Les objectifs du programme 1990-1991 étaient:

- agrandir le réseau des ateliers forgerons à 27 (avec installation de 10 nouveaux ateliers);
- augmenter la production des forgerons villageois par une bonne sensibilisation et formation;
- amélioration de 200 charrues Rumpstad;
- agrandissement du réseau des boutiques forgerons à 10 (avec installation de 5 nouvelles boutiques);
- renforcer le suivi et la gestion de ces boutiques.

4.4.2 Rôle des Forgerons

Durant la campagne écoulée les 3 premiers postes installés ont eu à assurer la plupart des travaux de revision (soudage) des batteuses de leur zone:

- L'amélioration des charrues Rumpstad.
- Exécution rapide de certains travaux payables offerts par le Projet.

Grâce aux boutiques forgerons de pièces détachées, les forgerons ont assuré:

- La satisfaction rapide des paysans dans leur besoin en pièces de rechange.
- Le renforcement du suivi de ces pièces pendant et après la campagne.

4.4.3 Formation

L'Action Forgeron a donné des formations sur les thèmes suivants:

- Confection des charrettes, des pelles et des herses
- Réglage sur les postes à souder
- Gestion des boutiques
- Entretien du moteur.

La formation a été fonction de la production que le Projet leur donne. C'est ainsi que les forgerons équipés en poste de soudure ont eu à subir les formations suivantes:

- une formation technique sur la soudure et le montage des charrettes asines et herses bovines;
- une formation sur la procédure de modification de la charrue Rumpstad;
- une formation sur l'entretien régulier du moteur HATZ

DIESEL;

- des formations à moyen terme portant sur:

- * l'initiation aux techniques de production de certains matériels de l'AAMA qui sont à leur portée,
- * l'initiation à la bonne gestion des boutiques.

4.4.4 Installations

Quatre postes de soudure ont été installés dans les anciens ateliers équipés au niveau I (Niono, Molodo, Kourouma et Dogofiry). De nouvelles mesures ont été prises durant cette campagne pour équiper un atelier en poste de soudure (Boï-Boï).

Cinq boutiques de pièces de rechange ont été installées (1 à Kolongo, 2 à Dogofiry, 1 à Niono et 1 à N'Débougou).

La ristourne des forgerons à la vente des pièces de rechange fixée à 10 % des recettes a été ramenée à:

- 5 % d'avril à août
- 3 % de septembre à mars.

Durant la campagne les forgerons ont eu à faire des ventes importantes pour 2.652.235 F CFA.

4.4.5 Production des Forgerons

Compte tenu du niveau de leur équipement, les forgerons font à partir de gabarit la finition de certains matériels préconfectionnés par l'atelier d'assemblage. Cela a pour but:

- d'initier les forgerons aux techniques de production de certains matériels de l'AAMA,
- de les motiver au paiement de leur contrat.

Durant la campagne écoulée les forgerons ont eu à produire les matériels suivants (voir tableau 4.4):

Tableau 4.4 - Production des forgerons (1990/1991)

Désignation	Quantité
charrette asine	150
herse bovine	175
pelle ordinaire	1.500
cône de puddler	400
ailette de puddler	840
charrue améliorée	200
oeil regulateur de charrue	500
planche niveleuse	17
mangeoires des boeufs	100

4.5 Situation Financière

Du 1er janvier au 30 juin 1991, toutes les opérations de l'AAMA ont été saisies en informatique suivant le système de comptabilité générale intégrée à la comptabilité analytique. Outre les tâches quotidiennes de suivi des recettes et des dépenses au niveau de la caisse et de la banque, la comptabilité a procédé à l'établissement d'un bilan d'ouverture provisoire de l'AAMA et à la facturation de l'ensemble des prestations fournies aux AV dans le cadre de la révision des batteuses. Compte tenu de la faiblesse du taux de recouvrement de ces factures AV (24 %) la comptabilité a entrepris une opération de recouvrement dans les différents secteurs (voir aussi tableaux 4.5 et 4.6).

Tableau 4.5 - Recouvrement contrat d'équipement 1ère phase jusqu'au 30 juin 1991 (en F CFA).

Villages	Valeur équipement	Montant payé	Reste à payer
Niégué Km 23	-	-	-
Km 39	511.645	201.025	310.620
N 7	511.010	175.000	336.010
Cocody	513.215	197.500	15.715
Bougouni	513.215	-	511.215
Siengo	511.645	511.645	Néant
N'D 8 Boï-Boï	513.215	513.215	Néant
N'D 14	513.215	200.000	313.215
Médina-Coura	511.645	511.645	Néant
Kalan-Coura	513.215	100.000	413.215
KO1 Banamba	511.645	-	511.645
K 18 Dia-Coura	511.645	511.645	Néant
K 22 Sikasso-Coura	513.215	225.000	288.215
Bassan-Coura	511.645	-	511.645
Kayo	511.645	75.000	436.645
Ségou-Coura	511.645	270.000	241.645
Oula	511.645	-	511.645
T O T A L	8.195.105	3.491.675	4.703.430

Tableau 4.6 - Recouvrement amortissement poste de soudure forgeron jusqu'au 30 juin 1991 (en F CFA)

Secteur	Noms et Prénoms	Valeur initiale	Montant payé	Reste à payer
Niono	Famoussa Tangara	1.300.000	479.750	820.250
Siengo	Sayon Berthé	1.300.000	656.250	643.750
Kokry	Moussa Sanogo	1.300.000	480.500	819.500
Niono	Bréma Coulibaly	1.300.000	405.000	895.000
Cocody	Kalifa Ballo	1.300.000	325.000	975.000
Médina-Coura	Tahirou Ballo	1.300.000	300.000	1.000.000
Dia-Coura	Mouctar Diarra	1.300.000	300.000	1.000.000
T O T A L		9.100.000	2.946.500	6.153.500

N.B. Ces paiements en majorité s'expriment par la confection de certains matériels demandés par l'Atelier d'Assemblage. cela pour motiver le paiement de l'annuité du contrat.

5. FERME DE MULTIPLICATION DE SEMENCE (FMS)

5.1 Introduction

La campagne agricole 90/91 a franchi une étape dans la politique de l'Office du Niger vis à vis de la semence:

1. Le programme semencier ne fait plus partie de la Division Recherche/Développement mais il est devenu une structure décentralisée sous la responsabilité d'un directeur.
2. Le programme semencier ne s'attend plus à effectuer la production de R2 en regie mais cherche une cogestion avec les AV pour promouvoir l'autogestion des AV en la matière.
3. Le programme redresse la production des différentes variétés en R1 pour mieux satisfaire les besoins des AV.

Le premier semestre 91 la FMS a démarré le nouveau programme, donc c'est clair que la mise en place définitive des innovations prendra plusieurs années.

5.2 Programme Semencier

5.2.1 Objectifs

Les objectifs du programme semencier sont:

- Fournir aux paysans de la semence de bonne qualité en quantité suffisante et des variétés adaptées aux impératifs de la riziculture à l'Office du Niger, avec le renouvellement tous les trois ans.
- Responsabiliser les paysans dans la production, le stockage et la gestion de la semence au niveau du village.

Pour atteindre ses objectifs la structure de la FMS a trois principales tâches:

- la coordination et la comptabilité (siège)
- la production de R1 (ferme)
- la production de R2 (service du programme trienal).

5.2.2 Siège

La décentralisation intervenue suivant décision n° 055/DG du 28/03/90 a rendu la nouvelle direction maîtresse d'oeuvre de son propre programme.

Les dépenses du siège (salaires, fonctionnement, etc) sont estimées à environ 8 millions par an. C'est-à-dire que les frais de coordination et d'administration tombent directement sur le prix de semence. Avant les frais étaient dégagés après un calcul théorique.

En Février 1991 s'est tenu au Centre de Formation l'atelier sur le Programme Semencier. Conformément aux recommandations la FMS a procédé à un recensement des besoins en semence des AV/TV pour une meilleure programmation de la production semencière.

La répartition variétale à l'échelle de l'Office du Niger pourrait considérablement varier à très court terme en raison du regain des exploitants pour l'intensification.

Les préoccupations de la direction pendant la campagne 91/92 seront:

- Les passations des stocks, immobiliers, fourniture et compétence avec la DRD, les rizeries, les zones/secteurs, le SIC et les AV. Bien que la FMS ait établi un compte d'exploitation provisionnel, c'est uniquement après ces passations et un premier exercice (91) que la FMS peut avancer une proposition dans ce sens.
- Le besoin en stock de sécurité. La direction ne peut pas encore prévoir les réalisations de la cogestion avec les AV. Elle est donc obligée de balancer entre l'ancien et le nouveau programme. La direction aura besoin d'un fonds de roulement pour ce stock de sécurité.
- La mise en place d'une comptabilité.
- Les relations avec l'Opération Production Semences Sélectionnées (OPSS). Jusqu'à maintenant l'OPSS n'arrive pas à satisfaire les besoins de la FMS/ON en G4.
- Les relations avec les bailleurs de fonds pour les investissements (les trieuses appropriées, les moyens de déplacement, mécanisation de la ferme et la mise en oeuvre d'une comptabilité informatisée).

5.2.3 Ferme

La ferme a un domaine brut de 50 ha. L'infrastructure comprend 10 ha (bâtiments, routes, réseau). La surface cultivable est 38,7 ha (y compris 2 ha en pépinières).

Les réalisations en 90/91 étaient;

surface	: 25,5 ha
production:	83.253 kg
rendement :	3.220 kg/ha.

Le tableau 5.1 donne la répartition variétale en 90/91 et 91/92.

Le résultat direct de la décentralisation est le redressement de la production en R1. Pour rattrapper le retard dans le programme triennal et l'écart entre les besoins des paysans et les dernières productions à la ferme, la direction a décidé d'avoir une surproduction (36,7 ha) aussi pour mieux rentabiliser le programme.

Tableau 5.1 - Répartition variétale en 90/91 et 91/92.

Variétés	Surfaces 90/91 ha	Production 90/91 kg	Surfaces 91/92 ha	Prévisions 91/92 kg
BH2	5	16 000	3,0	9 000
GKa	6	20 500	6,0	21 000
H15-23-DA	12	38 000	7,0	25 000
BG90-2	1	4 000	12,5	55 000
YAYA	0,2	400	1,9	8 000
Habigang	1	4 000	0,5	2 000
TN1	0,1	500	0,9	4 000
Irl5	0,1	400	0,9	4 000
China	0,5	2 000	4,0	16 000
TOTAUX	25,6ha	85 800	36,7ha	144 000

La FMS a établi un processus de travail pour atteindre ses objectifs. Elle estime que les charges de la production R1 seront environ de 12 millions F CFA. Avec une vente de 150 fr le kg les recettes peuvent atteindre 19 millions F CFA. La vente aux privés est prévue après la satisfaction des besoins des AV/TV.

Pour que la gestion de la ferme devienne plus simple, la direction a décidé de remplacer les 32 boeufs par deux motoculteurs avec les équipements appropriés. La ferme a reçu du programme ARPON un motoculteur avec twinfan, charrette, puddler et planche à niveller. Un deuxième motoculteur était prêté pour la campagne de préparation de terre avec le même projet. Des charrues et puddler étaient développés à la ferme avec une assistance de l'AAMA.

Les figures 5.1 et 5.2 montrent les programmes de 1990 et 1991 et leurs réalisations bien que le tableau 5.2 montre la situation en juin 1991.

Tableau 5.2 Réalisations en juin 1991

Activités	Réalisations	Rappel juin 91
Objectifs	36,7 ha	25,6 ha
préirrigation	35 ha	8,5 ha
labour mécanique	28,5 ha	-
attelé	0,7 ha	5,0 ha
confect.diquettes	3100 ml	200 ml
mise en boue	6,5 ha	-
répiquage	6,5 ha	-

Figure 5.1 - Programme des activités de la Ferme Semencière 90.

(1 premier du mois, ■■■ réalisation).

[illegible]

5.2.4 Programme Triennal (PT)

En régie le PT a réalisé 688,56 ha en production R2. La production était suivie par un recensement de toutes les AV de l'Office du Niger. Pour la répartition, voir tableau 5.3.

Tableau 5.3 - Répartition de la production (en Tonnes)

ACTIVITES	GKa	BH2	H15	BG	Jaya	Cumul
production R2 90/91	1232	677	1304	43	-	3257
collecte R2 90/91	513	596	1209	36	-	2173
besoins exprimés en R2; AV 91/92	199	231	159	259	-	848
besoins exprimés en R1; AV 91/92	2,24	2,64	1,	34,62	-	41,3
distribution R1 par FMS 91/92	13,9	10,4	14,68	2,16	0,16	41,3
prevision de prod. R2 91/92	1216	910	1285	243	14	3667

Le déclassement était 14% , la collecte était 66% , l'"autoconsommation est 1.084.395kg".

A partir de ces données on constate un intérêt remarquable des paysans pour le BG, une variété indiquée pour l'intensification. Bien que le tableau soit difficile à interpréter, la FMS est consciente que ses prévisions ne correspondent pas avec les besoins exprimés par les AV. Dans la pratique sur le terrain, la mise en oeuvre n'est pas aussi simple, surtout dans un milieu rural où l'utilisation organisée et rationnelle de semence R2, est chose nouvelle ou récente. Les exploitants ont pris la mauvaise habitude de s'adresser à l'Office du Niger seulement au moment de l'ouverture de la campagne agricole, pour obtenir les semences nécessaires aux implantations souvent en gardant leur propre semence pour la consommation pendant la période de soudure. La production de semence R2 doit être programmée normalement, au moins deux années à l'avance. La FMS rattrapera le retard par une sur-production en R1 et une responsabilisation en rigueur des paysans vers une autogestion en R2 et semence ordinaire.

Dans la nouvelle organisation du programme triennal, les 2.000 T de R2 (nécessaire pour le PT) ne seront plus achetés par la FMS. Chaque village prendra sa part des 2000 T pour ses besoins et règlera directement les paysans semenciers du village. Les paysans producteurs sont choisis par leurs AV et ils sont suivis

par la FMS/PT qui certifie le R2.

Le financement est effectué par le FDV pour que les AV puissent acheter au comptant le R2 aux paysans producteurs. L'AV achète en principe à 80 F et revend aux paysans au minimum à 98,5 F. La première année la FMS s'oblige à maintenir un stock de sécurité en fonction des réalisations. Mais après la réduction des coûts de transport, la FMS ne paiera plus de coûts de stockage et de gardiennage.

La FMS a déjà appliqué la stratégie pendant la campagne de contre saison. De la production/la collecte était telle que 15 T sont aux soins des AV et 5 T sont avec la FMS. Les AV sont tombées d'accord qu'ils payent 7 F par kg R2 produit pour les prestations de la FMS. Les frais d'encadrement sont 15 millions par an. Avec une production des AV de 2000 T R2 en hivernage les frais reviennent à 7,5 F le kg, arrondi à 8 F (les imprévus). Donc les recettes peuvent atteindre 16 millions.

Pour la mise en oeuvre du programme le PT a déjà effectué une sensibilisation intensive. Pendant l'hivernage le PT a prévu des émissions par le RTM. Le PT a établi un processus de travail. L'action de triage ne sera plus faite en usine mais la FMS a prévu des petites trieuses appropriées aux niveaux des villages. La FMS est en contact avec IMAG à Wageningen (la Hollande) pour que soient livrés les premiers prototypes en décembre 91. Le PT pense à un test dans 16 villages (2 par secteur).

Le tableau 5.4 donne le processus de travail de la Ferme Semencière avec les AV.

Tableau 5.4 - Processus de travail de la FMS avec les AV.

(l'établissement du programme prendra au moins deux ans)

mois	activités de service de renouvellement	objectifs du programme
janv.	1 triage/conditionnement R2 dans les villages. 2 achat du stock de sécurité (de la surproduction des AV)	1-contrôle qualité/quantité 1-évaluation des résultats par AV avec AV 1-mise en oeuvre de stockage et distribution de R2 entre les membres d'AV 2-prévision des échecs dans certaines AV
févr.	1 continuation de janvier 2 recensement des besoins en R1 dans tous les villages. 3 contrôle des magasins	2-responsabilisation des AV pour la production de R2 et le choix des variétés 2-établir un engagement entre les AV et FMS/FDV vis à vis achat de R1 3-maintien de la qualité
mars	congés	
avril	1 établir un contrat entre l'AV et paysan-product. 2 distribution R1	* définir les relations organisationnelles /techniques et financières * établir un plan des travaux champêtres
mai	1 instruction paysan-prod. 2 redistribution du stock de sécurité	1-préirrigation/labour/puddlage 1-mise en place pépinières 2-sécuriser le plan triennal
juin juill. août sept.	1 assistance technique 2 suivi des champs	* préparation du sol(fumure de fond) * installation des pépinières * transplantation * fertilisation
oct. nov.	1 contrôles de l'épuration avec les membres d'AV 2 assistances aux AV dans l'organisation des lignes de crédit	* responsabilisation des AV * maintien de la qualité * préparation des activités postrécoltes achat; sacherie crédit FDV R2 brute gasoil(battage)
nov. décem.	assistance technique à la (post)récolte	* moisson * battage * mise en sac * stockage * triage/conditionnement

* La prestation de service de renouvellement sera payée avec un taux à négocier avec les AV de 8 F CFA/kg R2 produit (12 F CFA après accord).

6 FONDS DE DEVELOPPEMENT VILLAGEOIS (FDV)

6.1 Introduction

Le FDV est une structure financièrement autonome, décentralisée suivant décision n° 051/DG du 28/03/1990 et statutairement rattachée à la Direction Générale de l'Office du Niger. Sa gestion financière est dissociée de celle de l'Office du Niger pour assurer de façon responsable le désengagement de l'Office en matière de crédit. Son siège est à Niono.

En attendant l'installation opérationnelle des organes de direction du FDV - le Conseil d'Orientation et le Comité de Crédit -, le FDV est dirigé par un directeur malien assisté d'un homologue expatrié.

Le FDV connaît, en son sein, trois cellules:

- une cellule crédit, chargée du recensement et de la formulation des besoins de crédit émanant des organisations paysannes, du suivi et du recouvrement. Assistée par des magasiniers FDV et ON, elle joue également un rôle important en matière d'approvisionnement des AV/TV en intrants agricoles.
- une cellule des études socio-économiques chargée de l'identification, de l'étude, du suivi et de l'évaluation des projets villageois. Une attention particulière est donnée aux initiatives nouvelles pouvant aboutir à de nouveaux projets et lignes de crédit. La constitution d'une banque de données sur la situation de développement des AV/TV - et des problèmes d'investissement et endettement - y occupe une place importante.
- une cellule comptable et financière chargée de l'administration et du traitement centralisés de toute donnée financière et comptable. Elle joue donc un rôle d'appui pour la Direction et les autres cellules.

6.2 Cellule Crédit

6.2.1 Généralités

Parmi les activités principales de la Cellule Crédit au cours de la période couverte par ce rapport, il faut citer:

- l'octroi de crédits d'intrants agricoles dont notamment les engrais et les semences;
- l'octroi de crédits d'équipement agricole, telles les batteuses, décortiqueuse, bascules, charrettes, charrues, herbes, barres et planches nivelleuses;
- le programme de construction de magasins villageois;
- le programme de boeufs de labour;
- la commercialisation de paddy et de riz;

- crédits à des jeunes diplômés-exploitants/petits entrepreneurs;
- pour tous les programmes: le suivi et recouvrement des crédits.

A cela se sont ajoutées les activités de transport et de stockage des intrants et équipements agricoles vers et à l'intérieur la zone de l'Office du Niger.

6.2.2 Octroi de crédits d'intrants

Deux phénomènes déjà existant auparavant se sont davantage renforcés:

- la vente au comptant, parfois par l'intermédiaire de la Banque Nationale de Développement Agricole (BNDA);
- la contre-saison gagne de l'importance. Dans l'ensemble on assiste à une répartition plus grande dans l'année de vente à crédit et au comptant des engrais.

Si la distribution des engrais était tardive en 1989, elle a commencé à temps en 1990, grâce à une livraison très tôt en début de l'année. Les prix des deux types d'engrais dominants - urée et phosphate d'ammoniaque - n'ont pas trop changé par rapport à ceux de l'année antérieure: l'urée montait de 88 à 95 F.CFA/kg, le phosphate est restée stationnaire à 110 F.CFA/kg. Quelque 3.350 tonnes d'urée et 3.050 tonnes de phosphate, d'une valeur de 600 millions de F.CFA ont été commandées: l'urée était déjà entièrement livrée en avril 1991, pour le phosphate d'ammoniaque il restait encore quelques centaines de tonnes à la fin du mois de juin 1991. Il convient d'ajouter que ces livraisons, d'une valeur de 4 millions de florins - soit 600 millions de F.CFA - font l'objet du programme d'aide à la balance des paiements des Pays-Bas au Mali. Le FDV rembourse l'intégralité de la valeur de ces engrais à l'Office du Niger.

En plus de l'urée, financée par les Pays-Bas, le FDV a commandé 1.500 tonnes à travers un appel d'offres. La réception n'avait pas encore commencé en fin juin 1991, le fournisseur accusant des retards avec la livraison. Des actions pour combler ce manque à gagner sont en cours.

Il a été remarquable en début d'année que le FDV remporte pour la première fois le marché d'engrais organisé par un groupement d'AV/TV dans le secteur du Sahel et (un) de Molodo: ce groupement commandait de l'urée et du phosphate d'une valeur de plus de 80 millions de F.CFA. De telles initiatives d'exploitants, qui programment à temps leurs campagnes et qui savent s'organiser de manière professionnelle et émancipée, sont un bon signe.

Le troisième engrais, le Phosphate Naturel de Tilemsi (PNT) a été acheté en grande quantité: quelques 600 tonnes de PNT ont été réceptionnées dans le secteur de Kokry, où son application en 1990 a été une réussite. Les résultats pour 1991 ne sont pas encore connus. Les résultats des interventions du FDV dans ces domaines sont montrés dans la figure 6.1.

DISTRIBUTION D'ENGRAIS PAR LE FDV CAMPAGNES 1983/84 - 1990/91

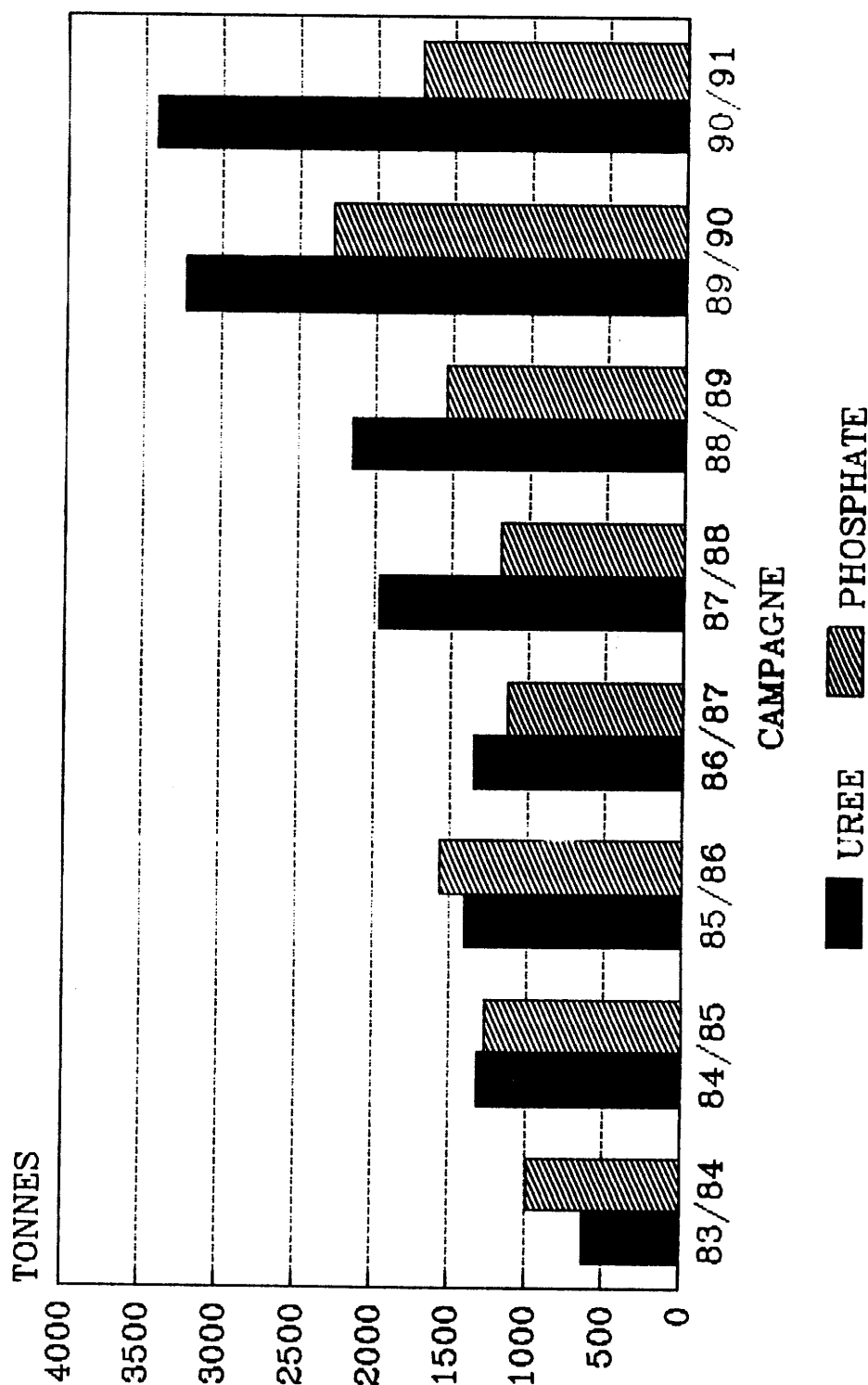


Figure 6.1 - Distribution d'engrais par le FDV

Le programme semences a vécu sa deuxième année en 1990, suite à son transfert de l'Office du Niger qui souhaitait ajouter son financement au paquet d'activités du FDV. Les prix avaient diminué par rapport à 1989: les prix des différentes semences variaient entre 98 et 124 F.CFA pendant la campagne 1989/90, et entre 92 et 114 F.CFA pendant la campagne écoulée. Ceux arrêtés pour la campagne 1991/92 sont malheureusement beaucoup plus élevés et atteignent 136 F.CFA pour la variété la plus chère. Ceci est dû aux augmentations des prix d'achat: le FDV achète les semences auprès de la Ferme Semencière. Comme c'est le cas pour tout produit financé par le FDV, celui-ci se base sur les prix de revient respectifs.

6.2.3 Octroi de crédits d'équipement agricole

Pour la plupart il s'agit de programmes déjà existants depuis plusieurs années. La dotation de bascules de certains villages dans la zone du Macina était une nouvelle activité et est la suite directe du programme spécial, appui aux paysans de ladite zone dans le cadre de la commercialisation villageoise. Aussi, d'autres zones ont pu bénéficier de crédits de bascules

De manière très prudente a été introduit le twinfan, une batteuse nouvelle à double tambour. Son prix estimé élevé, jusqu'à presque 4 millions de F.CFA, et son introduction tardive ont conduit à un démarrage lent de cette ligne de crédit.

Destinées aux groupements féminins, un accent particulier est mis sur le bon déroulement des décortiqueuses, notamment en matière d'approvisionnement de gasoil. Le FDV a récemment, depuis février dernier, arrêté la vente de gasoil dans le cadre de son désengagement dans le domaine de l'approvisionnement. Si le Macina, N'Débougou et le Kourouma ont vu augmenter sensiblement le nombre de décortiqueuses installées, Niono et Molodo semblent être saturés. La compétition des décortiqueuses aux décortiqueuses privées (des hommes) est très importante et oblige les groupements féminins d'être très dynamiques.

L'"action décorticage", qui entre octobre et décembre 1990 a fait appel aux décortiqueuses privées - féminines et autres - pour décortiquer le paddy de l'Office du Niger a d'ailleurs eu des effets très positifs sur à la fois l'installation et le remboursement de décortiqueuses.

6.2.4 Le programme de construction de magasins villageois

Ce programme a pu démarrer assez tôt: tout juste à partir du début de l'année 1991. Les 19 magasins prévus pour cette campagne étaient presque finalisés à la fin de la période de ce rapport. Les magasins de la tranche 1990 ont également fait l'objet d'interventions pour leur finalisation. Il reste pour tous les magasins la réception formelle.

Un développement nouveau dans ce domaine est la construction de magasins plus grands et entièrement en brique de ciment. Jusqu'à

présent il ne s'agit que d'un seul village. Il est, par conséquent, encore trop tôt de voir si d'autres villages vont suivre.

6.2.5 Le programme de boeufs

Le programme de boeufs de labour, exécuté en étroite collaboration avec la Division Elevage occupe une place importante. Sur la base des expériences du passé, les boeufs sont distribués en incluant un paquet alimentaire équilibré, constitué de sous-produits de riz (ou produits sanitaires), d'une pierre à lécher et de blocs melure (melasse et urée). Ceci pour minimiser la mortalité des boeufs lors de la première période difficile d'avril à juin: lorsque le labour se fait, il n'y a presque pas de pâturages. Le programme boeufs inclue également un système d'assurance qui prévoit le remplacement de boeufs jusqu'à une période de cinq années après leur acquisition. Les achats de l'année 1991 n'ont pas été aussi nombreux qu'en 1990, quand le FDV a acheté 2.162 boeufs: en 1991, 1.325 boeufs, d'une valeur de 99 millions de F.CFA ont été acquis lors des mois de janvier à mars. La raison de cette diminution était la capacité de réception limitée des trois parcs et surtout la qualité très médiocre des pâturages. Une autre raison provient de la conviction que l'actuelle forme de crédit de boeufs n'incite aucunement les paysans de s'auto-approvisionner. En dernier lieu, les changements intervenus au sein de la Division Elevage ont fait que leur capacité de gérer le programme a fortement diminué. Il s'en suit qu'il faudra, avant la campagne prochaine, réétudier le problème de l'approvisionnement des boeufs et resituer le rôle du FDV dans ce domaine.

Les problèmes des autres campagnes, provenant des difficultés de constitution du paquet boeufs - dont notamment les sous-produits de riz - n'ont pas du tout joué cette année: suite à l'action décorticage, le FDV en avait acheté plus de 3.000 tonnes, non seulement suffisant pour les besoins du programme boeufs, mais aussi pour la vente aux populations et exploitants de Niono. Les problèmes que le FDV a eus se situaient plutôt au niveau du stockage dû au fait que les stocks fort volumineux ne se vendaient que très tardivement.

6.2.6 Commercialisation de paddy

Le FDV a commencé sur encore une petite échelle le financement d'actions de commercialisation de paddy et de riz, notamment dans la zone du Kouroumari, où quatre AV ont tenté l'expérience. Les résultats provisoires sont positifs, car trois sur quatre AV ont tout remboursé, la quatrième attendant les recettes de sa dernière vente.

6.2.7 Crédits à des jeunes diplômés

L'année dernière a vu augmenter le nombre de crédits à des jeunes diplômés jusqu'à douze. La plupart parmi eux demandent des crédits pour la riziculture ou la culture maraîchère.

no

6.2.8 Vente matériel agricole et pièces de rechange

La vente au comptant de matériel agricole produit par l'Atelier d'Assemblage: charrettes asines et bovines, puddlers, barres nivelleuses. Le FDV y a joué en quelque sorte le rôle de maison de vente et de bureau d'encaissements pour l'Atelier.

Dans le même cadre il faut noter la vente par le FDV des pièces de rechange des batteuses et décortiqueuses, le gasoil, l'huile et (autres) produits d'appui aux activités agricoles. Le Fonds s'approvisionnait soit à l'Atelier (pièces de rechange), soit à ARPON (produits pétroliers).

Il convient de noter que le FDV a, depuis le mois de mars 1991, quasi totalement arrêté la vente au comptant des marchandises de l'Atelier d'Assemblage. Ce dernier se charge maintenant de la vente de ses propres produits.

6.2.9 Achat, stockage et transport des intrants

A cet effet, le FDV dispose d'un nombre de magasins qu'il loue auprès de l'Office du Niger et ARPON. Ne disposant lui-même que de deux double-cabines, le FDV fait appel aux moyens de transport du Centre Travaux, ARPON et, depuis peu de temps de quelques camions privés.

6.2.10 Recouvrement des dettes

Beaucoup d'efforts ont, évidemment, été donnés au recouvrement des dettes AV/TV. Le système de suivi a été amélioré par l'envoi des factures de crédits de campagne 1990/91, de crédits d'équipement échéance 1991 et de la contre-saison 1991. Les résultats du recouvrement ne peuvent pourtant guère être considérés comme satisfaisants: en ce qui concerne les dettes de campagne 1990/91, les taux de remboursement à la date d'échéance, le 30 avril variaient entre 20 (Molodo) et 50 pour cent (Niono) selon les différentes zones.

Pour davantage inciter les AV/TV à rembourser leurs dettes, le FDV a pris les mesures suivantes:

- * augmenter les efforts de suivi, y inclus les tournées de la direction et de la Cellule socio-économique pour souligner l'importance du remboursement et rechercher les causes de non-remboursement et leurs solutions;
- * servir aussitôt les AV/TV ayant remboursé la totalité de leurs dettes, même si le remboursement a été complété après le 30 avril 1991;
- * octroyer des crédits de commercialisation à ceux qui n'ont pas remboursé (entièrement) leurs dettes, mais qui disposent, sous certaines conditions, de suffisamment de stocks AV/TV
- * le refus - au moins temporaire et conditionné - d'octroi de nouveaux crédits aux AV/TV n'ayant pas remboursé l'intégralité des dettes de campagne;
- * pour 1992 il est fixé un nouveau système de taux

d'intérêts: les ristournes seront plus élevées tant que l'on rembourse tôt, après la date d'échéance le FDV ajoutera un pourcent par mois de retard. Au lieu donc d'un système qui ne connaît que deux taux d'intérêts -10 et 12 %- le nouveau système fait varier le taux entre 5 et 17 %.

Parmi les causes d'un mauvais remboursement on peut noter:

- * la faiblesse de l'organisation interne des AV/TV, le manque de sanctions contre les mauvais payeurs de mauvaise volonté récidivistes (l'éviction, par exemple, est rarement effectuée) et le manque de provisions au sein de l'AV/TV en cas de contre-vent financier.

La liberté de vendre les produits là et quand on le veut est, bien sûr, un acquis important, mais ajoute des responsabilités lourdes que beaucoup d'AV/TV ne maîtrisent pas encore.

Il est clair que le FDV, de concert avec d'autres structures, se verra obligé de former davantage les AV/TV - déjà commencé - et de proposer des mécanismes pour renforcer la santé des caisses villageoises pour qu'elles puissent temporairement substituer les fonds dus par ceux ne pouvant/voulant pas rembourser leurs dettes. Enfin, il est inévitable que les AV/TV soient non seulement chargés de tâches de recouvrement, mais puissent également plus facilement disposer de moyens dissuasifs pour faire payer tout débiteur. Le FDV pour sa part devra également rendre (encore) plus clair, de par ses actions, que le remboursement constitue une condition aux nouveaux crédits. Par le passé, le FDV a peut-être trop facilement octroyé de nouveaux crédits aux AV/TV endettés, y inclus ceux qui auraient pu rembourser correctement.

Dans ce cadre il faudra une connaissance encore plus grande et plus analytique des villages. Car, dans les cas de problèmes réels, le FDV a la vocation de continuer à jouer son rôle d'assistant au développement.

- * liés à la première cause, les prix élevés que les AV/TV ont souvent payé aux exploitants pour éviter que le riz, et donc l'argent, quitte le village. L'AV/TV a par la suite beaucoup de peine à vendre son riz.

Malgré les problèmes de remboursement à temps des dettes, il faut y ajouter que la très grande partie est remboursée quoi qu'avec des retards. Cela fait donc que le fonds de roulement circule lentement et qu'il doit être plus grand que si les exploitants remboursaient plus rapidement.

6.3 Cellule des Etudes socio-économiques

La Cellule des Etudes socio-économiques, constituée de deux cadres depuis le deuxième trimestre 1991, s'est activée dans

plusieurs domaines:

- appui aux recherches socio-économiques dans le Macina dans le cadre des missions de Dr. Diawara et d'éventuels programmes de remise à flot des AV/TV de cette zone;
- l'encadrement, organisation et suivi du programme des jeunes diplômés. La Cellule appuie ceux-ci à monter leurs projets, les étudie et propose, avec l'intervention des agents de crédit, à la Direction leur financement;
- l'évaluation exacte et le suivi des nouvelles initiatives de crédits de commercialisation notamment le Kouroumari;
- appui aux agents de crédits dans l'étude de demande de financement, dont particulièrement l'analyse de leurs dossiers de demande de boeufs de labour;
- dans le cadre de l'installation des comités de crédit au sein des AV/TV, la Cellule socio-économique a dispensé un nombre de formations au Centre de Formation. Ainsi ont pu être formés 51 responsables de 17 AV/TV de toutes les zones. Ce programme va continuer pour enfin former l'ensemble des AV/TV. Le FDV accorde une importance particulière à la réussite de cette activité car elle est cruciale pour une meilleure gestion des crédits AV/TV et contribue à la préparation du transfert du FDV aux organisations paysannes.

6.4 Cellule Comptable et Financière

Au début de l'année 1991 le FDV a renforcé de plusieurs manières ses capacités dans le domaine de la comptabilité et, plus généralement, dans celui du traitement des données financières et comptables:

- * par l'embauche d'un comptable et d'un ingénieur compétent en informatique. Le départ définitif de l'expert associé néerlandais chargé de l'informatique, au sein du Programme ARPON, à Ségou a par conséquent pu être compensé;
- * par la dotation d'un ordinateur;
- * par l'installation de programmes informatiques - Logicompta et Logifact - pour la comptabilité, gestion financière et de stocks;
- * par l'adoption d'un plan comptable répondant à la fois aux exigences de l'Office du Niger et à celles de la gestion d'un organisme de crédit/approvisionnement.

Comme c'est le cas avec toutes les structures décentralisées, le FDV a travaillé sur l'établissement de son bilan d'ouverture. Un bilan d'ouverture provisoire a pu être déposé en fin juin 1991. Dans ce cadre-ci, le FDV a pu bénéficier d'une assistance technique de l'ancien responsable FIA.

6.5 Activités diverses

L'année écoulée s'est caractérisée par bon nombre d'activités au sein du FDV même:

- La mission d'évaluation d'ARPON-II de septembre 1990 constituée de consultants maliens et néerlandais.
- La mission d'appui Bakx/Lanser/Sy de février 1991 qui s'est en particulier chargée de l'étude sur le statut, les activités et l'organisation (interne) du FDV. En attendant la finalisation du rapport de mission, il y a lieu de constater que des propositions intéressantes ont été faites:
 - * le transfert du Fonds étant prévu aux organisations paysannes, il se pose la question des modalités pratiques de ce transfert -- comment y intéresser les exploitants et leurs organisations --, et du statut de cette organisation future. La mission propose en même temps des mesures provisoires pour notamment renforcer la représentation des organisations dans les organes de direction du FDV;
 - * l'établissement de programmes dits réguliers et spéciaux, ces derniers destinés au financement d'activités prévues pour des AV/TV et/ou de groupes d'exploitants qui n'ont pas l'accès facile aux programmes réguliers, tels les nouveaux exploitants et les exploitants bénéficiaires des programmes de réaménagement. Le financement de tels programmes spéciaux devrait être assuré par le FDV appuyé par l'Office du Niger et les bailleurs de fonds. Ceci pour diminuer les risques du financement des groupes visés;
 - * la discussion sur les activités principales du FDV, y inclus le crédit, l'épargne et l'approvisionnement.
- La mission Caisse Centrale de Coopération Economique (CCCE)/FED/Pays-Bas de mai/juin 1991 sur la situation et l'organisation du financement du secteur rural et de la collecte de l'épargne dans la zone de l'Office du Niger. Quelques idées importantes avancées par la mission en attendant leur rapport officiel:
 - * les options de mutualisation du fonds de roulement du FDV pour les fonctions financières paraissent prématurées. Tant que la gestion des fonds propres AV n'aura pas été assainie, la prise de participation au capital du FDV risque de n'être qu'une fiction juridique.
La mission aborde de nouveau le problème du statut provisoire et des règles de fonctionnement des organes de décision;
 - * la concurrence entre la BNDA et le FDV peut être stimulante pour autant que les conditions des politiques de crédits soient cohérentes et

transparentes. Cette conclusion correspond en très grande ligne à celle tirée par la mission d'appui de début 1991.

- Les différentes missions d'ARFA ont également touché le FDV, en premier lieu en matière de management et de l'informatique. Le FDV attend encore les rapports de mission, manuels de procédures, etc.
- Comme c'est le cas avec toutes les structures décentralisées, le FDV a travaillé sur l'établissement de son bilan d'ouverture. Un bilan d'ouverture provisoire a pu être déposé avant fin juin 1991. Le FDV a bénéficié à deux reprises d'une intervention de M. Lanser, ancien responsable FIA.
- En octobre 1990, la Direction du FDV, accompagnée par une représentante de la DPR, a assisté à un séminaire à Bobo-Dioulasso (Burkina-Faso) sur "les systèmes d'épargne et de crédit". Ce séminaire a été organisé pour les responsables en matière de crédit et d'épargne dans des projets financés par les Pays-Bas au Burkina-Faso et au Mali. Y était réservée une place importante aux aspects féminins. A part les éléments techniques, l'échange des expériences entre les différents participants était particulièrement intéressant, même si on se rend compte que les différences entre les projets sont souvent aussi importantes que leurs ressemblances.

7 CENTRE DE FORMATION

7.1 Introduction

Le Centre de Formation (CF), créé suivant Décision n° 0168/DG du 10/02/1989, a continué pendant la période concernée à poursuivre son objectif principal : contribuer à l'amélioration des conditions de vie des paysans et paysannes à l'Office du Niger. Comme l'année passée on a essayé d'atteindre cet objectif par une amélioration, une augmentation et une diversification des formations à l'intention des paysan(ne)s ainsi que l'encadrement de l'Office du Niger. On a atteint cet objectif avec l'assistance des trois unités du CF:

1. L' Unité Production Pédagogique (UPP)
2. L' Unité Logistique (ULG)
3. L' Unité Audio-visuelle (UAV)

Les mois de juin jusqu'à décembre de l'année 1990 ont été marqués par les formations de l'encadrement de services fonctionnels (informatique, sécurité sociale, comptabilité, conduite de gros engins, etc.). Les premiers six mois de 1991 étaient pris par les formations pour l'encadrement agricole et les paysan(ne)s dans les domaines de riziculture et l'organisation du monde rural.

Dans la composition du personnel, il y avait un grand changement (voir Annexe 1 pour les détails).

7.2 Unité Production Pédagogique

7.2.1 Domaines et Thèmes

Il y a sept domaines d'intervention dans les activités pédagogiques du centre à distinguer (voir tableau 7.1). L'unité pour quantifier les activités du centre est le jour stagiaire (J.S). Par exemple, quand il y a dix stagiaires qui suivent une formation de six jours, cette formation donne 60 J.S.

Tableau 7.1 - Domaines d'intervention en J.S

	1987/88	1988/89	1989/90	1990/91
1. Administration	-	608	548	446
2. Elevage	114	58	108	389
3. Informatique	-	-	-	570
4. Irrigation	162	1 186	874	752
5. Machinisme agricole	1 098	648	506	1 072
6. Organisation monde rural	1 443	1 167	772	2 079
7. Riziculture	1 198	1 214	871	884
T O T A L	4 015	4 881	3 679	6 185

Les chiffres dans le tableau 7.1 montrent que les formations dans le domaine de l'informatique ont commencé en 1990/1991. Les domaines de machinisme agricole et organisation du monde rural ont vu une forte augmentation en J.S dans la même période.

Notamment dans le domaine de la riziculture et le machinisme agricole les "anciens thèmes" comme l'alphabétisation, l'aménagement parcellaire, le compostage, la fertilisation, la lutte contre les adventices, le maraîchage, la technique de labour et le repiquage, la technique de battage et le décortiquage étaient fortement présents pendant la période concernée. Un sommaire des thèmes est donné en Annexe 2).

L'habitude dans l'Unité Production Pédagogique est que pour chaque thème de formation le formateur fait un cahier d'animation et un fascicule avec le contenu de la formation. Pendant la campagne 1990/91 l'Unité a élaboré plus de 20 fascicules (voir Annexe 3).

Les nouveaux thèmes sont surtout dans le domaine de l'organisation du monde rural : la création des organisations paysannes, l'élaboration des projets villageois, les femmes et le développement, la méthodologie de programmation villageoise, les comités de crédit, la gestion villageoise et la maçonnerie.

Mais aussi dans les autres domaines comme la riziculture, l'administration, l'élevage, l'informatique, il y avait de nouvelles formations comme le cours d'anglais, la formation sur l'écriture des articles (jèkabaara), la schistosomiase, le sondage statistique, les supports AV, la pharmacie vétérinaire et les formations sur les différents logiciels : Khronos, Sara, Word, Excel, Wordperfect.

7.2.2 Production

Les besoins en formation des différentes directions, services et structures décentralisées de l'Office du Niger sont inventoriés en novembre/décembre de chaque année. Sur la base de cet inventaire le CF monte un programme de formation.

Dans le planning pour le deuxième semestre de 1990 on avait prévu une production pédagogique de 401 J.S par mois, mais les réalisations étaient 372 J.S par mois. La balance entre les prévisions et les réalisations semblent correcte, mais la réalité était différente (voir tableau 7.2).

Tableau 7.2 - Prévisions et Réalisations par mois en J.S

Mois		Prévision90/91	Réalisation90/91
Juillet	90	492	361
Août	90	456	284
Septembre	90	498	316
Octobre	90	480	962
Novembre	90	480	144
Décembre	90	0	269
Total		2 406	2 236
Moyenne		401	372
Janvier	91	984	575
Février	91	1 440	647
Mars	91	1 419	783
Avril	91	1 449	807
Mai	91	1 632	602
Juin	91	748	435
Total		7 662	3 949
Moyenne		1 277	658

Il y avait beaucoup de modules prévus sur le thème "la collecte primaire" dans le cadre des activités de récolte et post récolte. Mais au moment donné la possibilité de donner des formations était nulle parce qu'il n'y avait pas de bascules au niveau des villages. Heureusement pour le Centre, l'Office du Niger avec l'appui de ARPON a monté en Juin 1990 un programme de formation sur l'informatique. Il s'agit du programme de formation sur le traitement de texte (word), feuille de calcul (Excel) paiement de salaires (Sara) et la comptabilité (Khronos). En plus de ce programme il y avait une demande pour une formation sur la gestion de décortiqueuse pour les paysans de Tombouctou, une formation sur le sondage statistique et une formation sur la schistosomiase pour l'encadrement de l'Office du Niger.

Les prévisions pour le premier semestre de 1991 étaient aussi trop optimistes (1277 JS/mois). Il était prévu de donner beaucoup de formations à l'encadrement travaillant avec le nouveau système de vulgarisation (T&V system) et aux paysan(ne)s sur la gestion financière, la gestion d'eau et la gestion de décortiqueuse. Toutes ces formations étaient liées aux activités concrètes sur le terrain. Il y avait trois raisons principales pour lesquelles les réalisations de 1991 sont de 50% des prévisions (voir tableau 7.2):

- a. Le taux d'occupation des formations pour l'encadrement agricole était très bas, parce que l'Office du Niger est dans une phase de mutation et réorganisation. Beaucoup

d'agents de l'encadrement ne sont pas encore nommés, mutés ou compressés.

b. Il y avait plusieurs formations qui ne sont pas réalisées :

- la formation sur la gestion financière des AV/TV à cause des problèmes logistiques
- les formations sur le simulateur (rôle d'eau, entretien, compartimentage) parce que les activités du programme ARPON au Kouroumari sont reportées

c. Il y avait beaucoup de formations pour l'encadrement des services à Ségou qui sont reportés justement à cause de la réorganisation de l'Office du Niger, jusqu'au deuxième semestre de 1991.

On peut dire que la relation entre la prévision et la réalisation n'était pas tellement équilibrée, mais la production totale de 6185 J.S (tableau 7.1) était la plus grande depuis la campagne 87/88.

7.2.3 Groupes cibles

L'ancien CF (le Centre de Formation Agricole) avait au début uniquement des formations pour l'encadrement agricole. Pendant les années 1984-1987 on a déjà commencé à donner des formations aux paysans. Avec le nouveau CF en 1987 la diversification dans les groupes cibles était démarrée sur une plus grande échelle (voir tableau 7.3).

Tableau 7.3 - Les groupes cibles

	1987/88	1988/89	1989/90	1990/91
Encadrement agricole	2 587	1 990	1 943	2 442
Exploitants	1 428	2 223	801	2 183
Mécaniciens/conducteurs	-	-	156	444
Nouveaux exploitants	-	-	-	90
Services fonctionnels	-	608	500	794
Structures externes	-	60	279	232
T O T A L	4 015	4 881	3 679	6 185

En 1990/91 l'encadrement agricole et les exploitants sont les deux principaux groupes cibles, mais les agents des services au niveau de Ségou et Markala (les services "fonctionnels") commencent à être de plus en plus importants.

Un groupe cible très intéressant (maintenant et pour l'avenir) pour le CF sont les nouveaux exploitants. Le CF a signé un contrat pour 1176 J.S avec le Groupe de Djicque (de Juin à Décembre 1991). Le Groupe de Djicque est créé par les maliens qui ont travaillé pendant plusieurs années en France et qui veulent

retourner au Mali. L'Office du Niger leur donnera des champs de riz et ils ont trouvé un financement pour les formations au CF.

Les formations pour le groupe cible "structures externes" sont intéressantes mais pas encore très sûres pour chaque année. Les mécaniciens sont de l'Atelier Assemblage et les conducteurs travaillent avec le Centre des Travaux Niono.

7.2.4 Formateurs

Depuis Janvier 1991 l'Unité dispose de quatre formateurs : riziculture (1), irrigation (1), l'organisation du monde rural (2). Il est prévu que le Chef d'Unité (riziculture), le Directeur du Centre (riziculture) et le Co-Directeur (organisation du monde rural) animent aussi des formations.

Comme indiqué dans le tableau 7.4, le CF fait appel aux formateurs externes ("vacataires") pour des domaines où il n'y a pas de compétence au Centre.

Tableau 7.4 - Domaines d'intervention des formateurs internes et externes

	1987/88		1988/89		1989/90		1990/91	
	Int.	Ext.	Int.	Ext.	Int.	Ext.	Int.	Ext.
Administration	-	-	-	46	-	50	-	45
Elevage	-	6	-	4	-	12	-	29
Informatique	-	-	-	-	-	-	-	102
Irrigation	18	-	102	-	24	22	35	22
Machinisme agricole	-	78	-	67	-	55	-	72
Organisation monde rural	-	87	-	63	6	46	84	82
Riziculture	54	26	58	46	53	24	64	38
T O T A L	72	197	160	226	83	209	183	390

N.B.: Int. = Internes

Ext. = Externes

Pour les formations dans le domaine de l'Elevage on a fait appel aux agents de la Division Elevage de l'Office du Niger. Dans le domaine de l'informatique et de l'administration les vacataires sont les agents des différents services à Ségou. Les formateurs dans le domaine du machinisme agricole viennent de l'Atelier Assemblage.

A partir du tableau 7.4 il est évident que la politique du CF pour augmenter les jours donnés par les formateurs internes commence à avoir un certain succès.

7.2.5 Sources de financement

A partir du 1er Janvier 1990 le CF travaille avec un prix jour stagiaire pour les prestations pédagogiques. Ce prix inclue les frais de formation, d'hébergement, restauration et transport.

Pour la campagne 1990/91 les prix par heure/stagiaire pour les formations étaient fixés comme suit:

- 250 F CFA au niveau du village (gestion financière, simulateur),
- 450 F CFA au niveau du CF sur financement ARPON,
- 715 F CFA sur financement des autres organismes (Banque Mondiale, Groupe de Djicque etc.).

Le taux préférentiel pour ARPON est dû au fait que le programme donne un appui aux investissements du centre.

Le financement des formations données pendant la campagne 1987/88 était à 100% fait par le programme ARPON. En 1990/91 le financement (ou achat) de ARPON est toujours considérable mais on peut constater que la politique de diversification de la direction du centre a commencé à donner des résultats (voir tableau 7.5).

Tableau 7.5 - Sources de financement (FCFA)

	1987/88	1988/89	1989/90	1990/91
Atelier d'Assemblage	-	-	-	666 900
ARPON	10 238 250	10 599 300	7 642 830	11 761 210
Banque Mondiale	-	96 900	-	1 484 460
Centre Travaux Niono	-	-	-	224 100
FDV	-	-	-	1 117 800
Groupe Djicque	-	-	-	386 100
Tiers		221 400	815 190	946 080
T O T A L	10 238 250	10 917 600	8 458 020	16 586 650

On doit souligner que le financement de la Banque Mondiale est surtout pour les formations dans le cadre du système harmonisé de la vulgarisation. En plus, la Banque finance la plupart des séminaires au CF, destinés au personnel de l'Office du Niger.

7.3 Unité Audio-Visuelle (UAV)

Les activités de l'UAV sont la production des supports audio-visuels (photo, diapo, vidéo, fiches techniques, fascicules etc.), l'animation des stagiaires pendant leur séjour au CF, la reprographie et dactylographie des rapports, documents, images, etc, ainsi que la distribution du journal Jèkabaara, la collection des articles pour ce journal et la production des messages radio.

Pour la production des supports audio-visuels l'UAV a pris des prises de vue (surtout vidéo et diapo) dans les domaines

suivants:

- Les systèmes de production à l'ON (Juillet 1990)
- L'installation des Jeunes diplômés (Août 1990)
- La crise d'eau dans la zone de Niono (Août 1990)
- La Journée Internationale de l'alphabétisation (septembre 1990)
- Les champs de démonstration à Kokry (Novembre 1990)
- La sensibilisation sur la schistosomiase (Novembre 1990)
- Le réaménagement du Secteur Sahel (Décembre 1990)
- Le concours national de dictée en langue bamana (Avril 1991)
- "Le repiquage du riz" par le théâtre de Bamako (Mai 1991).

La reprographie des rapports (mensuels), documents (budget, bilan d'ouverture, etc), images est surtout sur demande de la direction et des différentes unités du CF. Mais plus de la moitié du volume de travail est pour des tiers (les autres services à Niono, SSP, Eaux et Forêts, Pisciculture, etc).

La distribution du journal Jèkabaara concerne mille exemplaires par mois (à partir de Janvier 91 mille deux cent). Les chefs d'alphabétisation fonctionnelle au niveau des différents secteurs aident les paysan(ne)s à écrire des articles en bambara pour Jèkabaara. L'UAV fait la collection de ces articles et la communication avec Bamako où le journal est composé et imprimé.

Jusqu'à Décembre 1990 l'UAV a participé à la production chaque mois d'un message-radio fait par le volet Mise en Valeur du Programme ARPON et la Radio Télévision du Mali (RTM). A cause des problèmes au niveau de la RTM la production a été arrêtée.

En avril/mai 91 l'UAV a fait la production complète d'un message radio sur la conduite d'eau dans la parcelle.

7.4 Unité Logistique

La contribution du CF pour les séminaires concerne normalement l'hébergement et la restauration. Cette année il y avait deux séminaires (la politique semencière et l'orientation sur les systèmes harmonisés) au cours desquels les formateurs du Centre étaient des animateurs. En plus le CF a organisé en septembre et octobre 1990 les ateliers spécialisés sur "la mise en oeuvre du système harmonisé". Le financement (à l'exception des séminaires de Shell, Care et Projet d'épargne) était assuré par la Banque Mondiale. L'encadrement de l'Office du Niger est le groupe cible principal pour ces séminaires. Pour un sommaire des séminaires, voir le tableau 7.6.

L'Unité Logistique a aussi la responsabilité pour le champ pratique (6 ha) où se passent les travaux pratiques pour les stagiaires (technique de labour, le repiquage, le compostage, la fertilisation, lutte contre les adventices etc.). Une partie de ce champ pratique est utilisée pour la production du riz afin de nourrir les stagiaires.

Tableau 7.6 - Séminaires

Période	Libellé	Jours	Stag.	J.S
Juillet 90	Les systèmes de production (1er)	2	21	42
	Les systèmes de production (2è)	2	18	36
	L'harmonisation du système d'appui à la mise en valeur	3	54	162
	Seminaire de la BNDA	7	24	138
Août 90	La mise en oeuvre du système harmonisé (1er)	3	53	159
	La mise en oeuvre du système harmonisé (2è)	3	54	162
Sept. 90	La mise en oeuvre du système harmonisé (synthèse)	1	55	55
	L'harmonisation de la redevance	7	54	378
Oct. 90	Seminaire "Shell - Mali "	2	30	60
Janvier91	La politique semencière à l'ON	3	72	216
Avril 91	Seminaire "CARE MALI"	5	24	120
Mai 91	Les caisses d'épargne et d'in- (Projet épargne Ségou	2	7	14
	L'orientation du Programme Nation.de Vulgarisation Agricole	5	46	230
Juin 91	L'orientation sur les systèmes harmonisés	3	42	126
TOTAL				1 798

7.5 Divers

En Septembre 1990 la mission "d'évaluation ARPON II à mi-chemin " a évalué les activités du CF. Une des suggestions de cette mission était la production d'un document avec la stratégie et le programme de travail pour les années 1991/94, concernant les changements du personnel proposé, les prix unitaires et le budget annuel avec une attention spéciale au rapport formateurs/ personnel de support, à l'orientation auto-promotion paysanne, aux insuffisances méthodologiques et pédagogiques. Nous espérons que le rapport annuel 1990/91 peut servir comme point de départ de ce document pour le CF.

8 MISE EN VALEUR AGRICOLE

8.1 Introduction

La période concernée par ce rapport a connu une baisse des activités. Etant donné que les divisions fonctionnelles devaient disparaître avec la réorganisation de l'Office du Niger, l'encadrement était dans une position d'attente étant moins sûr de sa position future. Le dynamisme manquait pour continuer les programmes ou démarrer de nouveaux programmes.

Seule la Zone de Niono a été décentralisée et le système harmonisé de vulgarisation a été introduit. Les autres Zones ont été décentralisées avec les conséquences consécutives pour l'encadrement et la mise à disposition des moyens de fonctionnement. L'appui du programme ARPON a continué sur la base des programmes réguliers jusqu'en janvier 1991, le moment de la première vague de compression de personnel de l'Office du Niger.

Une Direction de la Mise en Valeur Agricole (DMVA) a été créée au sein de l'Office du Niger suivant Décision n° 047/DG du 28/03/1990, remplaçant partiellement l'ancienne Direction Technique. Les volets de la DMVA sont les suivants:

- Suivi/Evaluation et Etudes agro-socio-économiques
- Vulgarisation Agricole et Liaison Recherche/Développement
- Promotion des Organisations Paysannes
- Elevage
- Femmes et Développement (dans l'attente de la nomination d'une responsable de la mission).

8.2 Vulgarisation Agricole et Liaison Recherche/Développement

8.2.1 Vulgarisation Agricole Secteur de Niono

L'appui du programme ARPON au secteur de Niono concerne surtout un appui matériel et logistique afin de mettre les agents dans les conditions de travail adéquates. Cet appui est canalisé par la première zone décentralisée: zone de Niono. La décentralisation a servi comme test et est, dans sa totalité, compte tenu de l'évolution des activités, des structures et des démarches de travail, positivement évaluée par une Mission d'Evaluation des différents bailleurs en janvier 1991 (voir le Rapport de la Mission d'Evaluation sur le test de décentralisation de la zone de Niono, février 1991).

En plus, le secteur de Niono profite des programmes de formation du CF et des interventions des autres centres décentralisés. Par exemple l'Atelier d'Assemblage a un programme qui permet aux mécaniciens de faire des suivis auprès des villages pour réparation/suivi de l'entretien des décortiqueuses, batteuses etc. Il exécute également un test moulin dans ce secteur.

8.2.2 Vulgarisation Agricole Secteur de Kokry

Le secteur de Kokry a été une des régions de concentration d'appui du programme ARPON (réaménagement et mise en valeur). Mais vu le fait que la situation dans ce secteur connaît une problématique compliquée qui empêchait un développement accéléré comme espéré dans ce cadre d'appui, un consultant (Dr Mamadou Diawara) a été recruté pour analyser la situation sur place.

La deuxième phase de l'étude "Gestion des ressources (eau-terre) et participation paysanne à l'Office du Niger" montre que le blocage d'un développement des activités de l'Office du Niger est dû à un ensemble de raisons qui s'interfèrent. La spirale de l'augmentation de la production est freinée par des facteurs économiques (commercialisation, endettement), facteurs institutionnels (encadrement, pratique de l'attribution des terres), facteurs sociaux (non résidence, problème de nouvelles exploitations, problème de non intégration des femmes dans le développement) et les facteurs techniques (adventices, crise d'eau, cultures sèches et hors casier, drainage, intrants).

L'étude de Diawara et de la Division Recherche/Développement (Recherche Systèmes de Production) fait ressortir également que la riziculture n'est pas forcément la source de revenus la plus importante pour les paysans de Kokry. On y trouve des paysans aisés, pauvres (démunis des moyens de production) et "moyens". Les revenus proviennent de la riziculture en casier, hors casier, la culture sèche (mil, sorgho), le maraîchage, l'élevage, la pêche, l'artisanat, le commerce et le travail salarié agricole ou non-agricole. Plus le paysan est aisé plus il diversifie ses activités.

C'est principalement sur la base de cette étude que la mission d'évaluation du programme ARPON (septembre 1990) a conclu que plus d'efforts doivent être mis sur un programme de la Mise en Valeur dans le secteur de Kokry. Mais vu le fait que la réorganisation de l'Office du Niger n'est pas encore finalisée dans cette zone, le programme ARPON n'a pas pu s'engager pour un grand nombre d'activités.

Le programme de démonstration dans 24 villages continue et les champs de démonstration servent comme endroit de contact pour les groupements paysans (système harmonisé).

En 1990, le Chef Secteur a élargi le programme de démonstration. Chaque village dans le réaménagement a choisi un paysan avec trois hectares pour montrer au village comment il peut intensifier la riziculture compte tenu de leur système de production. Les principaux aspects étaient:

- le plan de travail
- les modes de semis
- la fertilisation
- la conduite de l'eau à la parcelle.

Avant le démarrage du programme, les agents (conseillers agricoles) avaient eu une formation spécialement élaborée pour les sujets. Le programme fut encore un succès. Les rendements étaient en moyenne 5T, les villageois ont tous vu ce qui est possible dans leur situation actuelle. Les résultats directs étaient une demande de plus de 600 tonnes de PNT (Phosphate Naturel de Tilemsi) et plus de 100 planches niveleuses pour la préparation en boue. Le secteur prévoit d'élargir le programme avec des thèmes en plus: round-up et motoculteurs.

Pour renforcer la lutte contre le diga et résoudre la mauvaise répartition de l'équipement, les thèmes seront vulgarisés dans le cadre de l'intensification de la riziculture et de l'autogestion des AV.

8.2.3 Recherche sur les systèmes de production

Malgré un progrès considérable dans la production de riz, on a dû constater que pour certaines exploitations, il y a des obstacles à caractère socio-économique, qui les empêchent de participer pleinement au processus de développement.

L'option de l'intensification de la riziculture ne peut pas être réalisable pour une certaine catégorie de paysans (manque de moyens, d'investissements etc.), ou n'est pas souhaitée par une autre catégorie (stratégie diversifiée avec d'autres sources de revenus). A la lumière de cette pratique constatée, la Recherche sur les Systèmes de Production à l'Office du Niger continue de chercher à développer une typologie des paysans aboutissant aux recommandations de stratégies d'appui. Quelques résultats de la deuxième phase de cette recherche ont été élaborés dans un rapport provisoire (RSP décembre 1990).

8.2.4 Projet Théâtre

Un des constats de la Recherche sur les Systèmes de Production (RSP) était que dans certains villages le repiquage n'est pas pratiqué à grande échelle à cause des problèmes sociaux.

Un exploitant du village de Kolodougou-Coura (Secteur Niono) a apporté l'idée de sensibiliser ses collègues paysans sur cette problématique par l'intermédiaire d'un film. Après avoir étudié les possibilités, on a constaté qu'un film est difficile à réaliser et que les frais seraient élevés. Néanmoins une représentation théâtrale pourrait être réalisée et avec plus d'impact.

En mars 1990, on a pris contact avec la troupe "Nyogolon" à Bamako. Cette troupe joue le théâtre utile en langue bamanan, c'est-à-dire qu'elle utilise le théâtre comme outil de sensibilisation. Comme la programmation de la troupe ne permettait pas d'élaborer et d'exécuter un programme de théâtre à l'Office du Niger cette même campagne (1990-91), il a été décidé d'élaborer un projet de théâtre pour le début de la campagne 1991-92.

Les préparations commençaient avec une mission d'enquête de deux membres de la troupe Nyogolon à l'Office du Niger après que la troupe ait écrit une pièce de théâtre sur les problèmes sociaux autour du repiquage. Trois représentations test étaient jouées dans trois villages à l'Office du Niger. Après les représentations il y avait des entretiens avec les spectateurs afin de recueillir leurs observations concernant le contenu et le langage.

Du 6 au 29 mai 1991 la pièce fut jouée dans plusieurs villages des différents secteurs des zones de l'Office du Niger. Il n'y avait pas de représentations programmées dans les secteurs de Niono et du Sahel car la plupart des exploitants dans ces secteurs pratiquent déjà le repiquage. Les frais du projet de théâtre s'élevaient à 3.484.000 F CFA.

8.2.5 Programmes Radio

Les programmes radio qu'on produit depuis juin 1988 à l'Office du Niger ont comme objectif: éveiller l'esprit des populations de l'Office du Niger sur des problèmes ponctuels qu'ils vivent dans leur terroir. A partir de mars 1990 on a réussi à produire chaque mois un programme constitué de 5 émissions de 15 minutes chacune. Dans la période concernée par ce rapport, les programmes suivants ont été produits et diffusés:

- la santé et l'hygiène publique à l'Office du Niger (juillet 1990)
- la protection des végétaux (août 1990)
- le maraîchage (septembre 1990).

Le programme prévu pour le mois d'octobre "les techniques de récolte et les opérations post-récolte" n'a pas eu lieu à cause de problèmes internes à la RTM. Une correspondance entre les directions de l'Office du Niger et de la RTM ainsi qu'une mission de l'Office du Niger et du Programme ARPON depuis novembre 1990 n'a pas permis de nous sortir de cette situation.

8.3 Alphabétisation Fonctionnelle

Certains secteurs (Sahel, Niono, N'Débougou, Kourouma) ont pu organiser des sessions intensives pour les animateurs villageois et des auditeurs ayant un niveau plus faible. Ce programme a été appuyé par ARPON par la dotation en certaines brochures et d'autres moyens pédagogiques.

Bien que l'alphabétisation des femmes soit encore un domaine qui demande plus d'efforts pour les intéresser et enlever les barrières chez des hommes empêchant l'alphabétisation de leurs femmes, on peut constater une légère augmentation de la participation et de l'intérêt des femmes pour ce sujet.

L'appui au programme de l'alphabétisation fonctionnelle, auparavant réalisé par la DPR, sera soumis aux demandes ponctuelles selon la nouvelle approche. Une demande est déjà en

négociation et concerne une subvention pour le soutien du bulletin en langue bamanan "JEKABAARA". La coordination de cette action sera faite par le CF.

Dans le cadre de l'alphabétisation fonctionnelle le Programme ARPON a introduit des panneaux solaires qui permettent aux villages d'éclairer leur salle d'alphabétisation pendant la nuit. Un test est en cours. On a installé sept unités dans les villages test (Avril 1991). Les villages sont très favorables pour faire des investissements dans ce domaine. Leur demande pour les panneaux est surtout dirigée vers les endroits sociaux-religieux comme le centre des jeunes, la mosquée.

L'appui au programme d'alphabétisation concernait surtout le fonctionnement des Chefs ZAF (7) et leur formation/recyclage.

8.4 Elevage

8.4.1 Botteleuse à main

A cause de la faible pluviométrie en 1990 et par conséquent un manque de pâturage, l'arrivée d'un grand nombre d'animaux dans les casiers de l'Office du Niger juste après les récoltes était prévue. Ceci causerait un manque de paille à partir du mois d'avril donc pendant la période au cours de laquelle les boeufs de labour doivent être reconditionnés afin d'être prêts pour les travaux champêtres qui commencent en mai/juin.

Depuis 1988, un exploitant à Kokry a fait des expériences avec une botteleuse à main fabriquée par l'Atelier d'Assemblage. Vu les premiers résultats obtenus (une production de 50 bottes de 15 kg par jour avec une équipe de 3 manoeuvres), il nous semblait utile de faire un test à une plus grande échelle.

L'Atelier d'Assemblage a fabriqué 6 botteleuses à main dans le cadre de ce test. A cause de problèmes de programmation, elles n'étaient disponibles qu'en mars 1991. Les 5 botteleuses envoyées dans le secteur de Kokry sont arrivées trop tard pour être utilisées. La botteleuse placée dans le secteur de Niono (Km 30) fut utilisée et suivie par l'Atelier d'Assemblage.

8.4.2 Test Embouche

Depuis des années, le financement du remplacement des vieux boeufs de labour pose des problèmes aux paysans à l'Office du Niger. Des essais avec l'embouche paysanne n'étaient pas tout à fait satisfaisants à cause des raisons suivantes:

- la plupart des paysans ne disposent pas d'argent pour faire les investissements nécessaires notamment l'achat des fourrages;
- jusqu'à la campagne 1990-91 les sous-produits des rizeries étaient difficiles à acquérir à l'Office du Niger et les produits venant d'ailleurs étaient trop chers sur le marché

local;

- les fluctuations des prix sur le marché de bétail local;
- des problèmes de gestion dans les quelques cas d'embouche en commun.

En octobre 1990, la Division Elevage a proposé au FDV un test "Embouche sur Contrat". On a proposé de regrouper un nombre d'animaux assez grands pour permettre un transport économique sur de grandes distances des fourrages et des animaux engraisés afin d'être indépendant du marché local. Le préfinancement devrait venir d'un commerçant avec qui on devrait signer un contrat de vente avant le démarrage de l'embouche. La gestion serait enfin garantie par un gestionnaire d'embouche.

Au début du mois de mars 1991, on a commencé avec une cinquantaine de têtes venant du stock du FDV. Les résultats du test ne furent pas concluants. Au lieu d'une croissance prévue de 1000 grammes par tête par jour pendant trois mois, la croissance atteignait à peine 700 grammes par tête par jour. L'esprit non commercial du personnel des parcs est probablement la cause de ce résultat.

Une raison beaucoup plus importante était le fait qu'on n'a pas trouvé de commerçants voulant signer un contrat de vente à terme.

Au début du mois de juin, des 58 animaux rentrés en embouche, 41 étaient prêts à être vendus à 90.000 F CFA/tête. (13 animaux vendus pour les fêtes du Ramadan et du 1er mai, 3 mortalités en embouche, 1 éliminé pour inaptitude).

8.4.3 Pharmacie Vétérinaire Centrale

De 1987 à 1991, la Division Elevage a géré une pharmacie vétérinaire centrale de ravitaillement pour l'achat des produits vétérinaires et de vaccins. La présence de cette pharmacie était prévue pour intensifier le suivi sanitaire des boeufs de labour et autres animaux d'élevage et en 1989, également la volaille (fonds de roulement ARPON d'environ 1.500.000 F CFA).

On a pu mettre en place 5 pharmacies vétérinaires villageoises (4 à Niono, 1 à Kokry).

Pour des raisons de réorientation de la nouvelle mission des pharmacies vétérinaires qui a été confiée à l'ordre national des vétérinaires, la possibilité d'installation de pharmacies vétérinaires n'est plus autorisée que sous la gestion des Jeunes Diplômés appartenant à l'ordre.

8.5 Femmes et Développement

8.5.1 Action Décortiqueuse

Dans le rapport technique 89/90 les objectifs de cette action ont été largement élaborés. L'action se poursuit et environ 25 décortiqueuses ont été placées pendant la campagne 90/91, ce qui donne un total de 77 décortiqueuses gérées par les Groupements d'Interêt Economiques des Femmes (GIEF), voir tableau 8.1.

Tableau 8.1 - Situation des décortiqueuses indonésiennes/RUTAN installées à l'ON auprès des Groupements des Femmes (GIEF)

Secteurs	Campagne 88/89	Campagne 89/90	Campagne 90/91	Total
Kolongo	-	4	4	8
Kokry *	4	2	7	13
Niono	6	1	-	7
Sahel	1	4	4	9
Mulodo	1	9	-	10
N'Débougou *	-	6	5	11
Kourouma	3	5	3	11
Dogofiry	3	2	3	8
Total	18	33	26	77

* Dans chacun de ces deux secteurs il y a un village qui a deux décortiqueuses sous la gestion des femmes.

Bien que cette action ait jeté la base pour la création des GIEF autour d'un centre d'intérêt économique, l'organisation des femmes est encore dans une phase de démarrage et de fragilité. La gestion de la décortiqueuse est souvent dans les mains d'un noyau de femmes et le circuit d'information concernant les acquis (compte d'exploitation mensuel) est restreint.

Cette situation peut facilement donner l'impression que la décortiqueuse n'est qu'une affaire de quelques femmes et que les profits restent dans les mains de celles-ci. En conséquence les femmes sont encore éloignées de la situation qui leur permet d'être une force de négociation vis-à-vis des autres structures afin qu'elles puissent collectivement défendre certains intérêts.

Mais grâce à l'introduction de la décortiqueuse les femmes ont obtenu la possibilité d'alléger leur tâche quotidienne de décorticage de paddy. La fréquence d'utilisation de la décortiqueuse dépend entre autre de la volonté du mari d'appuyer sa femme dans le paiement des frais de décorticage, ou de ses propres revenus quand il s'agit de l'autoconsommation. En plus, la majorité des femmes profitent de la présence de la décortiqueuse pour y décortiquer leur propre paddy destiné à la vente comme riz, source de revenus importants pour elles (voir rapport v.d. Berg, Coulibaly, ON/ARPON, juin 1991).

L'introduction de la décortiqueuse auprès des groupements des femmes a vu le jour tout de suite après la libéralisation de la vente de riz (86/87) et a frayé le chemin au secteur privé de faire des investissements dans ce même domaine. C'est surtout autour la ville de Niono où la concurrence du secteur privé a beaucoup influencé négativement le fonctionnement de la décortiqueuse des femmes.

La décortiqueuse Rutan/Indonésienne ayant une capacité médiocre de 150 kg par heure, est largement battue dans ce sens par les décortiqueuses privées avec une capacité multiple et souvent donnant une qualité plus blanche (ce qui dépend d'ailleurs beaucoup du comportement du conducteur faisant le réglage).

Ce constat de concurrence mérite une réflexion sur la stratégie future afin de voir les possibilités d'introduction auprès des GIEF des décortiqueuses avec une plus grande capacité, actuellement en test à l'Atelier d'Assemblage.

Vu le fait que la gestion financière de la décortiqueuse est encore handicapée par le manque d'expérience des femmes dans ce domaine, un manque de niveau suffisant d'alphabétisation permettant un remplissage correct des cahiers de gestion, etc., il a été demandé au Centre de Formation de monter un module de formation autour de ce sujet. Un accent particulier sera mis sur le développement des fiches enrichies de figures remplaçant ou soutenant un texte écrit.

8.5.2 Plan Opérationnel Promotion Féminine

A la suite de la mission d'appui Femmes et Développement à l'Office du Niger/ARPON en janvier 1990, les différentes structures de l'Office du Niger ont été consultées pour donner leurs idées sur un plan opérationnel pour la promotion féminine à l'Office du Niger. Ce plan n'est pas encore élaboré, mais un appui (financier, logistique) sera déterminé sur la base des actions concrètes proposées dans ce plan. On attend le plan dans le dernier trimestre de 1991 (phase transitoire de ARPON II).

8.6 Suivi-Evaluation et Etudes Agro-Socio-Economiques

8.6.1 Suivi-Evaluation

Les activités de suivi-évaluation ont concerné les secteurs de Niono et de Kokry et ont porté principalement sur:

- le calendrier agricole
- les thèmes techniques
- le recensement démographique
- la production et les rendements par le sondage statistique.

Ces activités ont été menées par les secteurs agricoles avec l'appui méthodologique et logistique du Programme ARPON.

8.6.2 Enquêtes Socio-Economiques

Les enquêtes socio-économiques ont été réalisées par le Département Socio-Economique. Ce Département a été intégré dans le Service d'Appui à la Gestion du Terroir (SAGT) rattaché directement à la Direction Générale. Il faut cependant noter que les activités de ce service sont des éléments de mise en valeur agricole: c'est la raison pour laquelle les enquêtes socio-économiques figurent dans ce chapitre Mise en Valeur.

Installation des nouveaux colons

Contrairement aux années précédentes, la présélection des demandes d'entrée en colonisation s'est déroulée cette campagne-ci (1991/92) avec la participation effective des organisations paysannes (représentées par deux délégués colons/secteur) en étroite collaboration avec les représentants des secteurs et du Volet Socio-Economique (VSE).

Au terme des travaux de la présélection, il est ressorti que sur un total de 2496 demandes d'entrée en colonisation enregistrées, 2382 sont viables soit 95,4 %. Sur les 2496 demandes enregistrées, 1084 soit 43 % émanent des postulants d'ailleurs (hors zone Office du Niger).

A ce titre, pour mieux impliquer les responsables AV/TV dans la gestion de leur terroir, les documents suivants ont été traduits en bamanan et remis à ces responsables pour qu'ils puissent cerner tous les contours des enquêtes socio-économiques:

- fiches d'enquêtes socio-économiques des postulants aux installations en colonisation;
- liste des familles à enquêter pour sélection des exploitants ON;
- liste des familles admissibles en colonisation suivant enquêtes.

La fiche de demande d'entrée en colonisation devra faire l'objet d'une traduction en bamanan pour la campagne à venir.

Ainsi, sur un total de 2382 demandes viables suivant les données des demandes d'entrée en colonisation, 1529 s'avèrent viables après les enquêtes socio-économiques soit 64,18 % (voir tableau 8.2).

La procédure de dépouillement, présélection et sélection des familles admissibles, a été portée à la connaissance des responsables et largement diffusée aux AV par une commission conjointe VSE-Secteur Sahel, tout en leur remettant les demandes des postulants désirant l'installation dans leurs villages respectifs.

Liste des familles admissibles

Après le dépouillement de toutes les demandes et enquête socio-économique des postulants viables suivant les données des

demandes d'entrée en colonisation, le VSE a procédé à l'élaboration des listes des familles admissibles conformément aux résultats des enquêtes socio-économiques (voir tableau 8.3).

Tableau 8.2 - Dépouillement après enquêtes socio-économiques

SECTEUR	TOTAL DEMANDES VIABLES	VIABLES SUIVANT ENQUETES								TOTAL	
		ORIGINE DES DEMANDES									
		Divers AV/TV		AV/TV		Jeunes diplômés		Retraité -Compressé		Secteur	BP Ségo
		Secteur	BP Ségo	Secteur	BP Ségo	Secteur	BP Ségo	Secteur	BP Ségo		
Kokry	164	103	9	21	1	15	10	1	4	140	24
Kolongo	89	53	8	17	-	4	3	2	2	76	13
Niono	351	166	71	64	-	46	-	4	-	280	71
Sahel	409	315	33	29	-	31	-	1	-	376	33
Molodo	236	173	21	21	-	15	4	1	1	210	26
N'Débougou	118	74	21	23	-	-	-	-	-	97	21
Kourouma	83	68	8	1	-	5	1	-	-	74	9
Dogofry	79	56	8	14	1	-	-	-	-	70	9
TOTAUX	1529	1008	179	190	2	116	18	9	7	1323	206

Tableau 8.3 - Nombre de familles admissibles

SECTEURS	NOMBRE FAMILLES ADMISSIBLES	O B S E R V A T I O N S
Niono	394	Après le dépouillement dans les secteurs respectifs et au SAGT, le VSE a reçu deux lots de demandes du SAGT d'où la précision Ségou I - Ségou II (voir détails après texte)
Sahel	424	
N'Débougou	119	
Molodo	31	
Kourouma	83	
Dogofiry	70	
Kokry	156	
Kolongo	89	
	1 366	

Lesdites listes des familles admissibles ont été transmises au Chef du SAGT afin d'être soumises à la commission ad'hoc pour élaboration des listes définitives des familles admises en colonisation au titre de la campagne 1991-1992.

Paradoxalement et contrairement aux années passées, la commission ad'hoc n'a pas siégé sur les listes des familles admissibles en vue d'établir la liste définitive des familles admises. C'est ainsi que des bévues ont été commises. Aussi les familles enquêtées ayant régulièrement déposé leurs demandes n'ont pas été

prises en compte, ni les jeunes diplômés, ni les familles proposées par les AV/TV. Au secteur Sahel où la procédure de gestion est pleinement entrée en application, la situation est demeurée confuse.

Observations générales sur les installations 1991/92

Les installations 1991/92 se sont prêtées à toutes les confusions possibles du fait de quelques fautes:

- L'installation des postulants dans des secteurs autres que ceux demandés par ceux-ci pose en ce moment des problèmes d'emblavure à cause de l'impossibilité de résidence (cas de postulants de Niono admis à Kolongo, Kokry ou Dogofiry).
- L'admission de familles sans filiation crée des confusions telles que plusieurs postulants se présentent pour une seule famille.
- Des travailleurs compressés de services non identifiés.

Remembrement 1991/92

En avril 1991, le VSE, de concert avec le secteur et les organisations paysannes, a procédé au remembrement des partiteurs K1 ter, K1 quater et K1 bis du secteur de Kolongo. A l'opposé de l'ancienne méthode, ce remembrement a été fait avant la finition des travaux d'aménagement afin d'éviter d'éventuels démembrements par le tracé de diguettes de ceinture ou de compartiment.

Après études des dossiers des partiteurs G5-G6 du secteur de Niono, le VSE, en étroite collaboration avec la zone et les responsables AV du Km 39 (après sensibilisation et assemblée) a procédé au remembrement des partiteurs G5-G6. Cette opération comme celle de Kolongo a été faite avant la fin des travaux d'aménagement (voir tableau 8.4).

Tableau 8.4 - Situation des superficies des partiteurs G5-G6 avant et après réaménagement

PARTITEUR	AVANT REAMENAGEMENT		APRES REAMENAGEMENT			DOUBLE CULTURE	
	Nombre familles	Superficie	Nombre familles	Superficie	Reliquat	Nombre familles	Superficie
G5	119	433,30	125	406,35	24,45	65	27,25
G6	68	316,10	74	309,35	5,35	35	18,25
TOTAL	187	749,40	199	715,70	29,80	100	45,50

- N.B:
- 30 familles ont bénéficié d'une augmentation de superficie
 - 100 familles ont bénéficié des parcelles de double culture à leur demande
 - La proposition de la zone décentralisée d'instaurer la double culture a été saluée par le village. A cet effet, 45,50 ha ont été attribués à 100 familles.

Les propositions de superficies et réajustement ont été faites sur les bases suivantes:

- concertation avec les AV (sensibilisation-assemblée);
- propositions de toutes les parties (AV/Zone/VSE).

Critères pris en compte

- population totale de la famille (1 ha pour 3 personnes);
- nombre de travailleurs hommes (1-1,50 ha/TH);
- considération technique et sociale;
- niveau de rendement moyen des trois dernières campagnes;
- le niveau de l'équipement (3 ha par attelage);
- contrainte de terrain.

Au terme des travaux, l'AV du Km 39 représenté par son secrétaire à la production et à la commercialisation a, en étroite collaboration avec le VSE, procédé à la répartition des exploitants sur la carte parcellaire. Suite à cela, les listes parcellaires et cartes ont été remises pour exécution au Directeur de Zone, Chef Secteur de Niono, AV du Km 39 par le truchement du Chef Secteur.

A N N E X E S

ANNEXE 1 - LA SITUATION DU PERSONNEL DU CENTRE DE FORMATION

a. Personnel permanent ⁽¹⁾	Juillet 1990	Juin 1991
Ingénieurs agronomes	2	2
Ingénieurs des travaux agricoles	2	2
Conducteurs des travaux agricoles	2	2
Technicien Développement Communautaire	-	1
Aide comptable	-	1
Chauffeurs	2	1
Cuisinier	1	1
Moniteurs d'agriculture	2	-
Encadreurs ruraux	2	-
Planton	1	-
Sous-total	14	10
b. Personnel temporaire ⁽²⁾		
Sécrétaire dactylo	1	1
Sécrétaire/chargée imprimerie	1	1
Dessinateur	1	1
Chauffeurs	3	3
Cuisinières	3	2
Chargé des dortoirs et salles de travail	1	1
Servante/serveur	1	1
Manoeuvres	4	3
Planton	1	1
Gardien/berger	1	1
Gardiens	2	-
Jardiniers	3	-
Cuisinier	-	1
Sous-total	22	16
TOTAL	36	26

¹⁾ les membres du personnel qui sont conventionnaires ou fonctionnaires et payés par l'Office du Niger ou l'Etat

²⁾ les membres du personnel qui étaient embauchés dans le cadre du Programme ARPON et qui sont payés par le CF.

ANNEXE 2 - SOMMAIRE DES THEMES PEDAGOGIQUES - CENTRE DE FORMATION

A. Pour l'Encadrement

- A. 1 Le dressage par guidage
- A. 2 L'alphabétisation fonctionnelle
- A. 3 La méthodologie en alphabétisation des femmes
- A. 4 Le compartimentage
- A. 5 Le compostage
- A. 6 Le cours anglais
- A. 7 La méthode de création des organisations paysannes
- A. 8 L'élaboration de projets villageois
- A. 9 L'entretien du réseau tertiaire
- A.10 L'intégration des femmes au développement
- A.11 La fertilisation minérale
- A.12 La formation et la démonstration sur le PNT
- A.13 La tenue des différentes fiches et notions pratiques sur les ouvrages et les calculs de volume
- A.14 La formation rédactionnelle des articles en bamanan
- A.15 La lutte contre les adventices
- A.16 Les cultures maraîchères
- A.17 L'initiation à la méthodologie de la programmation villageoise
- A.18 Le planning des travaux agricoles
- A.19 Le renouvellement triennal des semences
- A.20 La Schistosomiase
- A.21 Le sondage statistique
- A.22 L'élaboration et utilisation des supports audio-visuels
- A.23 Les techniques de labour
- A.24 Les techniques de repiquage

B. Pour les Exploitants de l'Office du Niger

- B. 1 Mise en oeuvre des comités de crédits
- B. 2 La formation et la démonstration sur le PNT
- B. 3 La gestion financière AV/TV
- B. 4 La maçonnerie
- B. 5 La pharmacie vétérinaire villageoise
- B. 6 La formation sur le simulateur à Niono
- B. 7 L'entretien moteurs batteuse et décortiqueuse
- B. 8 La connaissance de la décortiqueuse

C. Pour des nouveaux Exploitants

- C. 1 Le dressage par guidage
- C. 2 La connaissance de l'Office du Niger

D. Pour les Mécaniciens et Conducteurs

- D. 1 La reconversion et le perfectionnement des conducteurs
- D. 2 Le moteur Hatz

E. Pour les Agents des Services Fonctionnels

- E. 1 La comptabilité générale
- E. 2 Le logiciel Excel
- E. 3 La gestion financière de l'entreprise
- E. 4 Le logiciel "Kronos"
- E. 5 Le logiciel paye "Sara"
- E. 6 La sécurité sociale
- E. 7 Taxe sur la Valeur Ajoutée et Taxe sur les Prestations de Service (TVA et TPS)
- E. 8 Le logiciel "Word".

F. Pour les Tiers

- F. 1 La gestion d'une décortiqueuse
- F. 2 Le logiciel "Wordperfect".

ANNEXE 3 - FASCICULES ELABORES ET DISTRIBUES PAR LE CF

1. Le compostage
2. L'embouche paysanne
3. Le dressage des boeufs de labour par l'intermédiaire du système de guidage
4. Comment faire participer la population rurale
5. Les systèmes de production
6. Logiciel "Word"
7. Logiciel "Khronos"
8. Le logiciel "Excel"
9. Logiciel paye "Sara"
10. Le sondage statistique à l'Office du Niger (1er niveau)
11. La méthodologie en alphabétisation des femmes
12. La démonstration et les réunions
13. Connaissance sur l'outillage et le dépannage du moteur Hatz
14. Le système d'encadrement à l'Office du Niger
15. La schistosomiase
16. Le logiciel "Word perfect"
17. La gestion de l'eau à l'Office du Niger
18. Le sondage statistique (2ème niveau)
19. Les problèmes d'alcalinisation et de salinisation des terres à l'Office du Niger
20. L'organisation du monde rural
21. Pointage sur les chantiers
22. Elaboration de projets villageois
23. Renouvellement triennal et production de la semence commerciale et expression des besoins en R2.

ANNEXE 4 - LISTE DES ETUDES EFFECTUEES PAR LE VOLET SOCIO-ECONOMIQUE DURANT LA PERIODE CONCERNEE

1. 25 juin 1990 - Remembrement Zirakoro, installation des nouveaux colons et ceux de Siamé.
2. Juin 1990: Rapport sur l'éviction d'un exploitant du village de Bagadadji Km 36 Secteur de Niono.
3. Août 1990: Résultats d'enquêtes sur la mise en valeur de deux (2) exploitations du village de Massabougou (Secteur de Kokry).
4. Août 1990: Rapport sur un cas de transfert et de réajustement de taille d'exploitation du n° 90 au ND2 (Secteur de N'Débougou).
5. Août 1990: Rapport sur la vérification des nouvelles familles installées et des superficies non exploitées à la date du 31 juillet.
6. Septembre 1990: Dynamique des installations et de la démographie à l'Office du Niger de 1976 à 1990.
7. 18 octobre 1990: Résultats de l'enquête Socio-économique sur la proposition d'éviction de Mr Gaoussou Koïta exploitant n° 270 de Lafiala à la demande de l'AV (Secteur Kolongo).
8. 9 novembre 1990: Résultats d'enquêtes sur le refus de transfert des 4 familles de l'ancien au nouveau site de Kolodougou-Coura Secteur de Niono.
9. Rapport circonstancié sur les installations (toutes zones) 1990/1991.
10. Décembre 1990: Rapport sur l'insertion des Jeunes diplômés à l'Office du Niger.
11. Juin 1991: Rapport sur le remembrement des exploitations des partiteurs K1 ter - K1 quater - K1 bis - Secteur de Kolongo G5-G6 - Secteur de Niono N9-N10 - Secteur du Sahel.
12. Février 1991: Rapport sur le contrôle de la gestion de l'AV de Tigabougou ND5 (Secteur de N'Débougou).
13. Février 1991: Rapport sur le contrôle de la gestion de l'AV de Sounkalo-Camp-B7 (Secteur de N'Débougou).
14. Mars 1991: Rapport sur la présélection et la sélection des postulants aux installations en colonisation sur les terres irriguées de l'Office du Niger.
15. Juin 1991: Observations sur les installations 1991/1992.

16. Juin 1991: Rapport sur le différend opposant Mr Sibiry Diarra à Boubacar S. Touré (Chef Secteur Niono).
17. Août 1991: Rapport sur l'appartenance des hors-casiers se trouvant après le 10G du partiteur M2-Molodo.